



Les migrants

Lettre 137 aux cercles de silence

Août 2026

De qui l'orateur parle-t-il ? Il ne cessera d'abolir les frontières dressées par les hommes. Il ne cessera de décrire l'impasse des discriminations de tous ordres qui peuvent laisser croire qu'on est soi-disant meilleur ou soi-disant plus légitime. Il ne cessera de dire et de redire la dignité infinie de tout être : qu'on soit fatigué ou en pleine forme, qu'on soit né ici ou ailleurs, qu'on soit victime ou grand coupable ayant fait souffrir, qu'on soit dans une minorité malmenée ou dans l'apparente norme de la majorité... ? Et cela : Il y a donc de la place pour tout le monde dans le monde ! Personne n'est inutile, personne n'est superflu, il y a de la place pour tout le monde.

Parle-t-on des pays ? des habitants ? des électeurs ? des responsables élus ? des citoyens ? De qui ? Est-ce utopique ? chimérique ? naïf ? Paradisiaque ? ou Réaliste.

Bonne lecture,

Michel Girard

TABLE DES MATIERES

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIF	2
La Réunion	2
FRANCE	5
Pacte européen sur la migration et l'asile : Douze organisations attaquent les textes d'application en France	5
Abbeville	5
Bourgogne	6
Chalon-en- champagne.....	8
Mayotte	9
Nord.....	9
Paris.....	10
Vesoul.....	13
MANCHE	14
Hardelot.....	15
MEDITERRANEE.....	16
UNION EUROPÉENNE.....	18
Au sein de l'UE, près d'un travailleur non européen sur cinq occupe un emploi temporaire	18
Allemagne	20

Autriche.....	21
Espagne	22
Italie.....	36
Lettonie	36
EUROPE	37
Albanie	37
Royaume-Uni	39
Royaume-Uni – France	43
Vatican.....	45
AFRIQUE	47
Côte d’Ivoire	47
Guinée	47
Liberia	48
Libye	49
Maroc	49
Maurice (Ile).....	51
Mauritanie	51
Asie	51
Russie	51
AMERIQUE.....	53
Canada.....	53
Haïti.....	53
Honduras	54
Mexique.....	55
INTERNATIONAL.....	56
Manifeste pour la liberté de circulation, issu du “Village Migration” à Cotonou (Bénin)	56

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

LA REUNION

Les enfants oubliés de la rétention administrative

Lorsque le père, la mère ou parfois les deux parents d’un enfant mineur fait l’objet d’un enfermement en rétention, et que cet enfant se retrouve sans autre représentant légal sur le territoire, il est confié à l’ASE, placé en famille d’accueil ou en foyer. Il se retrouve à la fois privé de la présence de ses parents et confié à des personnes qu’il ne connaît pas, victime collatérale d’une procédure administrative dont il ne fait pas l’objet. Ces enfants

sont alors dans la peur et l'angoisse : Quand reverront-ils leur parent ? Pourquoi ont-ils été séparés ? Leur parent est-il libre ou enfermé ? Va-t-il être expulsé ? Et dans le quotidien : Comment récupérer ses affaires personnelles, ses vêtements ou ses cahiers ? Que deviennent les rendez-vous médicaux prévus de longue date ou les activités sportives habituelles ? Pour les adolescents, ce sont parfois des examens à préparer, des stages à effectuer, des relations qui s'interrompent brutalement.

Cette incertitude touche également les parents enfermés. Bien souvent, ils apprennent que leur enfant a été confié à l'ASE, sans autre information : ni où il se trouve précisément, ni dans quelles conditions il est recueilli, ni s'il est possible d'entrer en contact avec lui ou s'il sera possible de le retrouver, après leur libération ou lors de leur expulsion.

L'enfermement en rétention devrait être l'exception puisqu'en application de l'article L.741-1 du CESEDA, une personne ne peut être placée en rétention que lorsqu'elle ne présente pas de garanties de représentation suffisantes et qu'aucune autre mesure ne permet de garantir l'exécution de la décision d'éloignement. Or, dans de nombreux cas observés par La Cimade, les parents disposent d'un domicile stable, de documents d'identité et de garanties de représentation qui auraient dû permettre la mise en œuvre d'une assignation à résidence, permettant de préserver l'unité familiale tout en assurant le suivi de la procédure

Ainsi, le placement des enfants à l'ASE découle directement d'un choix administratif, celui de privilégier l'enfermement à l'assignation à résidence. Cette pratique soulève également des interrogations au regard des engagements internationaux de la France.

À travers ces situations, La Cimade dénonce l'utilisation de la rétention administrative au détriment de l'assignation à résidence, qui bien que demeurant une mesure de surveillance et de restriction de liberté, reste moins attentatoire aux droits et devrait, comme le prévoit la loi, primer face à l'enfermement.

<https://www.lacimade.org/les-enfants-oublies-de-la-retention-administrative/>

Allongement de la durée de rétention et pratiques arbitraires des préfetures

Lorsque l'enfermement administratif est officialisé et consacré par la loi en 1981, la durée de séquestration est fixée à 7 jours. Depuis, elle n'a cessé d'être allongée, faisant de l'enfermement administratif l'un des principaux dispositifs de gestion et de contrôle des populations étrangères.

1993 : 10 jours

1998 : 12 jours

2003 : 32 jours

2011 : 45 jours

2018 à aujourd'hui : 90 jours

Le 16 juin 2026, la loi Rodwell est votée. Elle comprend notamment le prolongement de la rétention à 210 jours pour les personnes étrangères jugées « dangereuses » : définitivement condamnées à toute une série d'infractions passible d'une peine de prison de 5 ans d'emprisonnement et « *qui représente une menace réelle, actuelle et d'une particulière gravité pour l'ordre public* ». Au nom de la lutte contre le terrorisme, elle prévoit également « *une série de mesures dont l'objectif est de permettre une meilleure prise en charge des individus présentant des troubles psychiatriques et susceptibles de*

commettre un acte de terrorisme » – nourrissant ainsi l'amalgame entre radicalisation et troubles psychiatriques.

Le 23 juillet 2026 le conseil constitutionnel approuve cette nouvelle loi qui renforce la double peine, un des principaux objectifs de la loi Asile et immigration de 2024.

Il existe déjà « la menace à l'ordre public simple » et la « menace à l'ordre public grave » qui renforcent le pouvoir arbitraire des préfectures car il n'existe aucune définition juridique de ces notions. C'est laissé à l'appréciation de l'administration qui l'utilise très largement, notamment pour des délits mineurs ou sur la base d'un signalement, sans condamnation pénale. « Des préfectures ont considéré que la menace était caractérisée « pour des motifs manifestement dérisoires : regarder 'suspicieusement' autour de soi, cracher sur le trottoir, ralentir la circulation des voitures... », listent les associations intervenant en CRA ». ⁽⁴⁾

Ces notions permettent toute une série de mesures répressives comme la délivrance d'une OQTF, le retrait des titres de séjours, la suppression de toutes les protections contre l'expulsion comme le fait d'être parent d'enfant français, marié•e à un•e français•e, etc.

Tout cela participe à la fabrique des « sans-papiers ». On comprend bien comment l'État illégalise des personnes sur son propre territoire ce qui participe à gonfler la politique du chiffre, légitimer les contrôles au faciès lors d'opérations spectaculaires et, plus généralement, justifier le durcissement des politiques anti-immigration, appuyées par une rhétorique raciste de menace extérieure.

Une conséquence de plus en plus répandue est la prolongation jusqu'à 90 jours en CRA, sous prétexte de cette menace à l'ordre public. De plus, quand l'expulsion n'a pas pu avoir lieu au bout des 90 jours d'enfermement, les personnes qui ne sont donc pas expulsables reçoivent souvent à leur sortie une assignation à résidence (AAR), de 45 jours renouvelables 3 fois, ou de 1 an renouvelable 2 fois.

L'AAR est une autre forme de privation de liberté qui peut obliger les personnes à ne pas sortir du département où elles sont assignées et à signer jusqu'à plusieurs fois par jour au commissariat dans le but de les arrêter à nouveau pour les déporter. La police peut pénétrer dans les domiciles avec autorisation du juge pour rechercher des documents confirmant la nationalité.

La préfecture se passe complètement de garanties de représentation dans le cas des AAR à l'issue des 3 mois au CRA. Les personnes peuvent ne pas habiter par exemple à Toulouse et y être tout de même assignées à résidence. Le non-respect d'une AAR est passible d'une peine de prison de 3 ans et d'une amende de 15 000 €.

Ainsi, l'État a à sa disposition tout un tas de mesures qui permettent d'enfermer entre CRA, prison et assignation à résidence les personnes étrangères, de les torturer continuellement pour les pousser à quitter la France et l'Europe quand il ne s'en charge pas lui-même.

<https://toulouseanticra.noblogs.org/allongement-de-la-duree-de-retention-et-pratiques-arbitraires-des-prefectures/>

FRANCE

PACTE EUROPEEN SUR LA MIGRATION ET L'ASILE : DOUZE ORGANISATIONS ATTAQUENT LES TEXTES D'APPLICATION EN FRANCE

Le « Nouveau pacte sur la migration et l'asile », adopté par le Parlement européen le 14 mai 2024 et entré en application le 12 juin 2026, réforme en profondeur les conditions d'accès à l'asile dans les États membres de l'Union européenne. Ce faisant, il organise une grave régression des droits fondamentaux des personnes étrangères.

Sous la pression des forces politiques les plus hostiles à leur accueil, le Pacte renforce la logique du tri, de l'enfermement et de l'exclusion. Il signe la détermination de l'Union européenne à faire prévaloir le verrouillage de ses frontières sur la protection des exilés.

Alors que les autorités françaises disposaient de deux années pour mener à bien l'important travail d'adaptation de notre législation à l'entrée en application du Pacte, aucune des dispositions nécessaires n'a été soumise au Parlement. Seuls des décrets, arrêtés et circulaires ont été publiés *in extremis* début juin 2026. Pour ajouter encore à la confusion, les dispositions législatives manquantes sont annoncées pour l'automne, sous forme d'ordonnances adoptées, là encore, par l'exécutif seul et sans débat parlementaire.

Les textes publiés dans le désordre, à la hâte et sans base législative, créent une situation juridique inédite et d'une complexité inouïe. Outre que cette situation prive les personnes étrangères de la simple compréhension des conditions d'accès à leurs droits les plus élémentaires, certains de ces textes apparaissent en contradiction avec des principes fondamentaux garantis par des normes européennes et/ou internationales.

<https://anafe.org/pacte-europeen-sur-la-migration-et-lasile-douze-organisations-attaquent-les-textes-dapplication-en-france/>

ABBEVILLE

Une clôture de 800 mètres de long pour empêcher des installations de campements près des voies ferrées

Depuis octobre 2025, la préfecture de la Somme a constaté plusieurs tentatives d'installation de camps de migrants dans une zone boisée, près de la gare d'Abbeville. Le secteur peut servir de point de passage avant d'essayer de rallier la côte picarde et de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre.

Les 30 avril et 21 mai 2026, les autorités ont ainsi empêché deux tentatives d'installations de groupes de plus de cent exilés. Le maire d'Abbeville a plusieurs fois réclamé un renforcement du dispositif de sécurité pour éviter un drame dans cette zone située près des voies ferrées. L'écu a été entendu car la préfecture de la Somme et SNCF Réseau annoncent ce lundi la mise en place d'une *"action de lutte contre les réseaux de passeurs"* avec une *"opération de sécurisation."*

À partir de la fin du mois d'août, et avec une livraison prévue en octobre, la compagnie va installer *"une clôture de 800 mètres de longueur et de plus de deux mètres de*

hauteur le long des voies ferrées", écrit la préfecture de la Somme. "Cette installation a pour objectif de prévenir les intrusions sur le domaine ferroviaire et de protéger les personnes qui pourraient être tentées de s'y introduire."

<https://www.ici.fr/hautes-de-france/somme-80/abbville/une-cloture-de-800-metres-de-long-pour-empêcher-des-installations-de-campements-pres-des-voies-ferrees-a-abbville-9335898>

BOURGOGNE

Dans les vignes, les travailleurs migrants sont essentiels mais vulnérables

Dans les vignes de Bourgogne situées près de Puligny-Montrachet, en Côte d'Or, plus de 50 personnes sont mobilisées mercredi 19 août 2026 pour une première journée de vendanges. La majorité sont des migrants soudanais, employés pour la récolte du raisin, entre la fin du mois d'août et le début du mois de septembre.

Un réfugié soudanais sélectionne consciencieusement les raisins et jette les fruits abîmés. Il est arrivé en France il y a trois ans, après avoir transité par la Turquie puis l'île grecque de Samos. *"Je suis un CAP pour être électricien, donc je viens ici pendant mes vacances. En Grèce, j'ai travaillé un an dans l'agriculture, je récoltais les tomates, les pommes de terre... ça me fait du bien de travailler dans la nature"*. Comme lui, la plupart de ces travailleurs soudanais ont d'autres emplois au cours de l'année. Peu d'entre eux voient dans la vigne un secteur dans lequel se projeter. *"Pendant les vendanges, on travaille au maximum un mois, alors que dans le bâtiment, je trouve des contrats plus longs. Je viens de terminer un CDD de 22 semaines à Tours sur un chantier"*, détaille un soudanais qui a fui la guerre au Soudan avant d'obtenir le statut de réfugié en France en 2025.

Plus de 38 097 salariés ont ainsi été employés pendant les vendanges en 2025, selon les chiffres de la mutualité sociale agricole (MSA), l'organisme de protection sociale des travailleurs agricoles. Parmi les nouveaux enregistrés, plus de 9 300 étaient des étrangers, soit au moins 24% des vendangeurs. Si la majorité d'entre eux viennent d'Europe, les travailleurs originaires du Maroc, de Tunisie ou encore de République démocratique du Congo sont également très présents.

Dans ces vignes de Puligny-Montrachet, cette équipe de Soudanais est employée par Cambium, une société de prestation de services viticoles, à laquelle le propriétaire du domaine sous-traite l'intégralité de la gestion des vendanges, depuis le recrutement et l'accueil des vendangeurs, jusqu'au travail de la vigne. Une pratique courante dans la région. *"Notre domaine viticole s'est développé rapidement. Or, trouver et former des gens compétents, ça prend du temps. Passer par un prestataire nous a permis d'apporter une solution à notre problème de main d'œuvre à court terme"*, explique l'un des propriétaires de domaine ayant recours aux services de Cambium. Beaucoup de viticulteurs de la région constatent une baisse locale de la recherche d'emploi. Certains se retrouvent en sous-effectifs au moment de commencer à vendanger.

Ancien régisseur de domaine viticole, le patron de Cambium est présent pour superviser cette première journée de vendanges. Il emploie plusieurs nationalités de travailleurs et régulièrement des travailleurs tunisiens. Notamment grâce à un Tunisien qu'il a recruté comme saisonnier en novembre 2025, et à son frère. *"Une fois que l'on connaît quelqu'un, tout le monde se donne le mot, c'est assez rapide de trouver de la main d'œuvre"*, explique-t-il. Pour recruter les migrants soudanais, en revanche, il est passé par l'intermédiaire d'un sous-traitant, qui gèrera aussi leur rémunération. Il assure que ses employés soudanais sont payés autant que ses employés directs, soit 14,50 euros brut de

l'heure, avec 8,70 euros de prime dite "*de panier*", pour les repas. C'est plus que le salaire minimum. "*Dans le contrat, il est bien indiqué que le prestataire sous-traitant doit suivre strictement la rémunération proposée aux salariés de Cambium*", insiste-t-il.

Mais l'information n'a apparemment pas été communiquée aux saisonniers. L'un des vendangeurs interrogé affirme qu'il ne sait pas encore combien il sera rémunéré pour cette journée de travail. Le recours à plusieurs sous-traitants pour recruter les saisonniers est vu d'un très mauvais œil par les syndicats. Et pour cause, cela "*augmente le risque de non-respect du droit du travail, par exemple de retenues sur salaire* selon le délégué départemental de la Confédération générale du travail (CGT) Côte d'Or.

Pour les saisonniers employés pour les vendanges, la journée commence autour de 7h du matin, pour éviter les fortes chaleurs, et se termine à 15h30, avec 30 minutes de pause déjeuner et deux pauses de 15 minutes dans la journée. Des conditions de travail parfois exigeantes, mais "*moins difficiles que le bâtiment*".

Autour de 10h30, une collation composée de café, de pain et de chocolat leur est proposée. Un moment convivial, mais qui est aussi mis à profit par pour édicter quelques "*règles*" : "*L'eau est précieuse les gars, on ne s'en sert pas pour se rafraîchir le visage. Moi aussi j'aimerais bien me laver le visage ! C'est quoi la prochaine étape, laver son linge ?*", scande le patron. Au vu de la chaleur, la pause déjeuner, elle, est prise en étant assis par terre, à l'ombre des camions. Cambium a choisi de ne pas gérer le repas pour des raisons sanitaires, mais de donner à la place une prime pour se restaurer. Les employés saisonniers ont donc apporté leurs déjeuners.

Les propriétaires de domaines agricoles ont certaines obligations concernant le logement, les repas, ou encore les équipements des vendangeurs. Ce groupe de saisonniers soudanais loge, le temps des vendanges, à Dijon, située à plus de 50 kilomètres de là. Quatre minibus noirs ont ainsi été mis à leur disposition pour effectuer le trajet. Beaucoup d'entre eux vivent à Dijon à l'année et disposent donc d'un appartement sur place. Mais certains vivent à Paris. Alors pour loger, ils se débrouillent. L'un qui habite à Grigny, en région parisienne, et est "*hébergé par un ami*".

Face à ces contraintes, certains propriétaires de domaines préfèrent déléguer aux prestataires l'organisation de l'hébergement ou de la restauration, même s'ils restent juridiquement responsables de l'accueil des employés et du respect du droit du travail sur leurs parcelles. Ce fonctionnement est pointé du doigt par plusieurs organisations syndicales car des abus existent. L'un des employés a subi ces mauvaises conditions de travail avec son précédent employeur. "*L'année dernière pour les vendanges, on habitait dans un camping, on dormait dans un mobil-home par terre sans matelas, sans couverture. Quand il pleuvait on travaillait sans habits de pluie ni bottes*", mais la situation radicalement différente maintenant. "*Ces situations sont à la marge*", assure la sous directrice du pôle entreprises et Santé-Sécurité au travail au sein de la MSA Bourgogne.

Pour les limiter, les acteurs du territoire s'organisent. Le syndicat professionnel des vignerons de Bourgogne, l'inspection du travail et la MSA ont mis en place en 2025 le label "*Qualiterritoires*" qui établit un cahier des charges pour les sociétés de prestation viticole. L'inspection du travail et la MSA font également état d'une plus grande "*vigilance*" en période de vendanges. La CGT Côte d'Or, regrette pourtant qu'il n'y ait pas plus d'inspecteurs du travail pour détecter les situations indignes, notamment sur la question du logement.

Les viticulteurs bourguignons œuvrent pour des conditions de travail plus

favorables pour les employés saisonniers dans la vigne. Elles seraient d'ailleurs gage *"d'un produit de qualité"*. Une qualité qui est aussi le fruit de l'expérience de ces saisonniers. Au-delà de la période des vendanges, le groupe de travailleurs tunisiens employés par Cambium travaille pour une quinzaine de domaines viticoles pendant six mois de l'année. De quoi leur permettre de toucher à tout dans un secteur qui manque de main d'œuvre. *"J'ai commencé fin décembre 2025 avec la taille de la vigne et le tirage des bois, jusqu'aux vendanges en août, j'ai appris tout ce qui se fait dans la vigne"*, décrit l'un d'eux. Cette expertise est appréciée des viticulteurs. *"Ces étapes de la taille, du bourgeonnement, c'est ce qui structure la vigne. C'est primordial d'avoir des personnes formées et compétentes pour les réaliser"*. Cela permet d'espérer que cette expérience et la durée des contrats permettront de signer un CDI en fin d'année, comme prévu. Pour s'installer durablement en France.

CHALON-EN- CHAMPAGNE

Menacés par une OQTF, des Châlonnais lancent une pétition pour un réexamen de leur dossier

Un ressortissant algérien résidant à Châlons-en-Champagne depuis neuf ans lance une pétition sur internet pour alerter sur son cas. Lui et sa famille sont sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) depuis plusieurs semaines. Il lance un véritable appel au secours. Agé de 61 ans, ce père de trois enfants, ressortissant algérien, vit en France depuis neuf ans, à Châlons-en-Champagne. En mai dernier, sa demande de titre de séjour a été refusée par le Préfet de la Marne, une nouvelle fois. Sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF), la famille a donc lancé une pétition en ligne pour que son dossier soit "réexaminé".

"En dehors de la Marne, des situations comme la nôtre sont réglées, dénonce-t-il. Après 5 et 6 ans passés en France, certains gagnent des papiers, il n'y a pas de problème. Je ne souhaite entrer dans aucun conflit avec les autorités algériennes ou françaises. Ma seule préoccupation est de pouvoir vivre avec ma famille dans la dignité, la sécurité et la stabilité."

L'ancien professeur d'éducation physique *"en langue tamazight"* et journaliste souhaite mettre en avant l'intégration de sa famille en France : *"J'ai créé deux entreprises, je suis bénévole à la Banque alimentaire, à la radio Mau Nau. Ma femme a un diplôme universitaire. Mes enfants sont tous scolarisés et ont des bonnes notes. Tout le monde nous connaît"*.

Aujourd'hui, il est assigné à résidence et doit se rendre au commissariat presque tous les jours : *"C'est la honte pour moi, pour un éducateur. Nous ne sommes pas des délinquants. Ça nous touche beaucoup."*

Aidé par un avocat, le Châlonnais tente encore de convaincre la préfecture en insistant sur un point, celui à l'origine de sa venue il y a près de dix ans : *"J'ai été victime de persécutions en Algérie en raison de mes convictions et de mon engagement en faveur de l'identité et de la culture amazighes. J'ai également été confronté à des tensions et à des pressions de la part de milieux islamistes en raison de cet engagement."*

La préfecture de la Marne n'a pas encore répondu à nos sollicitations.

MAYOTTE

Un migrant meurt, 10 sont sauvés, après le naufrage d'une embarcation au large de Mayotte

Une personne est morte dimanche 10 août 2026, après le naufrage d'une embarcation transportant onze migrants comoriens au large de Mayotte. Le « kwassa-kwassa » (grande barque de pêche traditionnelle) sur lequel naviguaient les migrants a chaviré après qu'un bateau des garde-côtes comoriens a tenté d'arraisonner l'embarcation de fortune. L'un des migrants est décédé. Les 10 survivants ont débarqué sur l'île de Chissioua Mtsamboro, située au nord de l'archipel de Mayotte, dans l'attente des autorités françaises.

Mayotte, séparé des Comores par 70 km de mer, est régulièrement la cible de traversées clandestines et près de la moitié de la population mahoraise est de nationalité étrangère, en majorité comorienne.

Cette route migratoire est réputée pour être particulièrement meurtrière. En novembre 2024, au moins 25 personnes avaient péri dans le naufrage de leur embarcation au large des Comores, un drame attribué par des survivants et l'Organisation internationale pour les migrations à des passeurs ayant volontairement coulé le bateau.

<https://www.ouest-france.fr/mayotte/un-migrant-meurt-apres-le-naufrage-dune-embarcation-au-large-de-mayotte-177d8e4e-99b1-11f1-8c29-31ba9300fba3>

NORD

Dans le nord de la France, le nombre de familles migrantes dans les camps est en augmentation

Le 30 juillet 2026, aux alentours de 6h30, un navire français mobilisé pour la surveillance d'une embarcation de migrants faisant route vers l'Angleterre fait la découverte de *"trois personnes inanimées dans l'embarcation"*. Évacuées au port de Dunkerque, les victimes ont été déclarées décédées à leur arrivée. Il s'agissait de trois femmes, une enquête a été ouverte. Quelques jours plus tard, 173 migrants sont secourus à la suite d'un naufrage le 4 août. Parmi eux, plus d'une cinquantaine étaient des femmes et des enfants. Deux drames qui illustrent l'augmentation du nombre de femmes, d'enfants et de familles parmi la population migrante du littoral du nord de la France.

Un phénomène constaté par les associations d'aide aux exilés qui interviennent sur place. *"On remarque que, parfois, environ 50% des personnes qui restent après une tentative d'embarquement sont des femmes et des enfants"*, explique la co-coordinatrice de l'antenne locale de l'association Utopia 56 à Calais. Selon elle, *"40% du camp de Loon-Plage"* est composé de femmes et d'enfants et la hausse concerne *"tout le littoral"*. Cette hausse n'est pas *"exceptionnelle"* mais *"elle dure depuis plus d'une année"*, commente la chargée de mission au Secours Catholique de Calais. Même son de cloche venant du Refugee Women's Centre (RWC), une organisation spécialisée dans le soutien aux femmes et aux familles déplacées vivant sans abri dans le nord de la France. Selon la coordinatrice au RWC, cette hausse *"est de plus en plus visible"* depuis 2024.

L'organisation a déjà accueilli plus de 3 000 femmes depuis le début de l'année. Ce nombre était de 5 200 pour l'année 2025, contre 2 200 en 2024. Concernant les enfants, 2 100 ont été pris en charge par le centre en 2024, contre 5 500 en 2025. Depuis le début de l'année 2026, le nombre a déjà atteint les 3 100.

Selon les associations, cette hausse serait simplement liée à l'augmentation générale de la population migrante sur le littoral. Une conséquence directe de la mauvaise météo de l'hiver dernier, du durcissement de la politique européenne et du renforcement des contrôles, avancent-elles. *"Il y a moins de traversées donc les gens restent plus longtemps sur la côte"*, note la chargée de mission au Secours Catholique. *"Parfois, les gens passent plusieurs jours dans les dunes à attendre de pouvoir monter dans une embarcation"*.

Une hausse de la population générale confirmée par la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord début août. Selon elle, entre 840 et 910 migrants étaient présents dans le Calaisis. Un chiffre *"en augmentation par rapport à la même période l'année dernière"*. Et concernant les arrivées au Royaume-Uni, elles sont en forte baisse. Depuis le début de l'année, 15 897 migrants ont atteint les côtes anglaises, contre 27 997 sur la même période en 2025, soit une baisse de 43%. Fin avril, le ministre de l'Intérieur estimait à 56% la baisse des traversées de la Manche réussies depuis le début de l'année par rapport à la même période en 2025.

La situation de ces familles originaires pour la plupart d'Érythrée, d'Afghanistan, du Soudan ou encore de Somalie, inquiète les acteurs locaux. Car, à leur arrivée sur le littoral français, elles ne peuvent prétendre qu'à une seule nuit en hébergement d'urgence avant d'être contraintes d'aller vivre dans les camps. *"Mais ce public est bien plus vulnérable"*, risques accrus de violences sexuelles, de traite d'êtres humains ou d'exploitation sexuelle.

Localement, *"il y a très peu de mécanismes de protection pour enfants et femmes"*. *"On fait au maximum avec les moyens à notre disposition mais ils sont limités"*.

La présence de femmes et enfants au moment de l'embarcation dans les bateaux peut aussi être source de risques, surtout considérant l'augmentation de la taille des embarcations. Le 10 août, une embarcation de 230 migrants – dont des femmes et plus de 20 enfants – a atteint l'Angleterre. Les sauveteurs présents sur place ont décrit un embarquement chaotique depuis la plage française. *"Une véritable marée humaine s'est précipitée vers l'embarcation pneumatique d'environ 15 mètres. Face à la surcharge, plusieurs personnes [ont été] éjectées du bateau. Une trentaine d'entre elles se [sont] retrouv[ées] alors dans l'eau tandis que l'embarcation poursui[vait] sa route. Avec la marée montante, une partie du groupe s'[est] retrouv[é] rapidement isolé"*, ont raconté les sauveteurs. Une situation particulièrement dangereuse pour les femmes et enfants.

Plus les embarcations sont grandes, plus l'attroupement dans l'eau est conséquent et les risques réels. *"Autant de monde qui tente de monter en même temps dans une embarcation déjà dans l'eau, cela n'a rien à voir. On est sur des modes d'embarquements plus complexes"*, commente la coordinatrice d'Utopia 56. *"Et des potentiels accidents plus mortels"*.

PARIS

La Mairie de Paris ouvre deux gymnases pour reloger les 253 personnes du campement de Paris Centre

Un campement, situé devant la mairie du quartier touristique du Marais, abritait quelque 400 personnes, dont des étrangers en situation régulière et des sans-papiers, pour certains évacués il y a plus d'une semaine du camp de fortune du Samu social, dans le 13^e arrondissement. Une situation pointée du doigt par les associations qui fustigent régulièrement le manque d'hébergement d'urgence dans la capitale.

"La Ville de Paris annonce aujourd'hui l'engagement de la mise à l'abri de l'ensemble des personnes présentes sur ce site", affirme samedi la mairie de Paris. "L'ensemble des personnes installées sur le parvis de la mairie de Paris Centre sont désormais mises à l'abri au sein de gymnases de la Ville, jusqu'à ce que les services de l'Etat, dont c'est la responsabilité légale et morale, leur proposent une solution pérenne".

Face à cette situation, le maire de la capitale s'est exprimé : *"Je refuse que des familles et des enfants soient remis à la rue sans solution et j'ai donc pris mes responsabilités en mobilisant les moyens de la Ville pour mettre à l'abri ce matin 253 personnes".* En revanche, il prévient : *"Je ne peux pas accepter que Paris se substitue indéfiniment à l'État, alors même que l'hébergement d'urgence relève de sa responsabilité et que 300 places ont été récemment supprimées".*

<https://www.ici.fr/ile-de-france/paris-75/paris/samu-social-la-mairie-de-paris-ouvre-deux-gymnases-pour-reloger-les-253-personnes-du-campement-de-paris-centre-2240763>

Toutes les personnes évacuées n'ont évidemment pas disparu.

Le soir même nous étions de nouveau rassemblés à leurs côtés, cette fois devant la mairie de Paris Centre. En effet, à moins de 100m les Carreaux du Temple, un bâtiment appartenant à la ville et pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes, est actuellement inutilisé. Un lieu vide, parmi beaucoup d'autres appartenant à la mairie, qui ne demandent qu'à être réquisitionnés.

Nous nous sommes rassemblés pour demander aux maires de prendre leurs responsabilités en protégeant ces femmes, familles et jeunes isolés. Quand l'État est défaillant, les villes doivent prendre le relais de l'hospitalité. À l'image de Strasbourg, Lyon, Bordeaux et Grenoble, des décisions de justice peuvent venir juger de la carence de l'État et le condamner à rembourser les frais engagés par les collectivités. Récemment, Strasbourg a obtenu du juge administratif que l'État lui reverse 500 000€ pour rembourser les frais d'hébergement dans un gymnase municipal.

En février 2025, un collectif de 40 associations – dont Utopia 56 – a déposé deux recours en responsabilité contre l'État : sur l'hébergement et sur le logement. Un an et demi plus tard, l'État est toujours hors la loi, mais nous ne lâcherons pas.

La solidarité est l'affaire de toutes et tous, elle ne peut connaître ni frontières, ni renvoi de compétences, autrement elle n'est plus rien.

Utopia56

Le campement de 450 personnes installé dans l'enceinte du Samusocial a été évacué

Les forces de l'ordre ont occupé les lieux tôt dans la matinée du jeudi 13 août 2026, et ont évacué le campement installé dans l'enceinte du Samusocial de Paris. *"On continuera à soutenir ces familles, la grève continue. Cette situation est la conséquence des coupes budgétaires dans le social"*, a affirmé une éducatrice au Samusocial. Jeudi matin, les personnes sans-abris – principalement étrangères, en situations régulière ou irrégulière – se sont vues proposer par la préfecture des places d'hébergement en CAES (centres d'accueil et d'examen de la situation) ou bien en SAS régionaux. Mais face à ces propositions, quelque 300 personnes, sur les 450 présentes, ont préféré quitter les lieux et retourner dans Paris. *"Dans les publics concernés, les gens ont une vie à Paris : des petits boulots, des enfants scolarisés, un suivi médical [...]. Ils ont tellement peu de choses, qu'ils ne vont pas les lâcher pour aller en région"*, souligne le délégué général de l'association Utopia 56, pour expliquer le choix des personnes de rester en Ile-de-France.

"Je suis en France depuis trois ans, j'étais logé dans un centre pour demandeurs d'asile dans un village près de Metz, mais une fois obtenu le statut de réfugié on m'a mis dehors. Je ne trouve pas de travail là-bas donc je suis venu à Paris. Je ne sais pas où on va dormir ce soir", a expliqué un réfugié qui vit en France avec sa femme et ses trois enfants en bas-âge.

Une Roumaine de 28 ans, seule avec un bébé de six mois, dit qu'elle acceptera pour sa part de monter dans un des cars affrétés par la préfecture d'Ile-de-France pour rejoindre un logement temporaire en province. *"Avec la canicule, c'était dur"*.

Dans un communiqué, les préfectures de police et de la région Ile-de-France ont expliqué leur décision de procéder à une évacuation du campement jeudi en raison notamment de sa proximité avec la route où le trafic est *"particulièrement dense"* et avec des sites de livraison et des chantiers qui *"constituent un risque constant d'accident"*.

Les autorités pointent également des *"conditions d'hygiène et de sécurité"* devenues *"particulièrement préoccupantes"* avec un *"accès totalement insuffisant à l'eau et aux toilettes"*. *"Cette situation expose les occupants à un risque immédiat pour leur santé"*, indiquent-elles.

Entre 2012 et 2025, le nombre de personnes sans-abri en France est passé de 143 000 à 350 000, selon la Fondation pour le logement (ex Fondation abbé Pierre).

Le 5 août 2026, une vingtaine d'associations d'Ile-de-France, région qui compte environ la moitié de l'hébergement d'urgence du pays, destiné à accueillir les personnes sans domicile fixe ou en situation de détresse sociale (femmes victimes de violences conjugales, migrants et demandeurs d'asile), ont interpellé le ministre du Logement.

L'Armée du Salut, Emmaüs Solidarité et les autres signataires d'un courrier commun s'inquiètent des *"modalités de mise en œuvre des restrictions budgétaires"* reçues mi-juillet de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) de Paris. Dénonçant des *"réductions"* qui ont des *"conséquences directes (...) sur les capacités d'hébergement et d'accompagnement, sur la situation économique des associations"*, elles réclament *"l'annulation des économies demandées pour 2026"*.

Le cabinet du ministre du logement a indiqué que *"les crédits consacrés à l'hébergement d'urgence avaient augmenté de 110 millions d'euros en 2026, pour assurer 203 000 places en France sur l'année"*. *"Pour le budget 2027, les discussions sont en cours et une hausse de 200 millions d'euros est évoquée par des sources proches du dossier"*.

Le préfet de police ordonne l'évacuation du Samu social occupé par des grévistes et 400 migrants

Le préfet de police de Paris a ordonné l'évacuation du siège du Samu social de la capitale, occupé depuis près de deux mois par des salariés grévistes et des familles de migrants. Dans un communiqué publié mercredi 12 août 2026, la préfecture de la région Île-de-France et la préfecture de police indiquent que les occupants doivent quitter les lieux sous 24 heures. À défaut, les autorités procéderont à une *"mise à l'abri"* des personnes présentes sur le site.

Le mouvement de grève, lancé par la CGT le 23 juin 2026, dénonce notamment la remise à la rue de nombreuses familles hébergées dans le cadre du Plan grand froid et la suppression de nuitées d'hôtel. Le 15 juillet, l'association Utopia 56, avec le soutien des salariés grévistes, a ensuite lancé l'occupation du site en y installant des familles de migrants sans domicile, rappelle la préfecture.

Selon les autorités, cette occupation *"altère considérablement et de plus en plus"* le fonctionnement quotidien du Samu social. Elles évoquent également des conditions d'hygiène et de sécurité *"particulièrement préoccupantes"*, ainsi que des risques d'accident pour les enfants présents, le site étant situé à proximité d'un axe très fréquenté. La préfecture indique que les quelque 400 occupants comprennent 150 mineurs et des femmes enceintes.

Sur le réseau social X, l'association Utopia 56 condamne cette décision. *"Le préfet de Paris a publié un arrêté d'expulsion contre les 400 personnes (dont 160 enfants) présentes devant le Samu social depuis un mois. Aux familles qui demandent un toit pour être protégées, l'État envoie la police et les condamne à l'errance sous 38°C. Pour aller où ?",* écrit-elle. Sollicitée, Utopia 56 prévient que ses militants et les 400 personnes présentes sur le site *"ne partiront pas avant l'arrivée des autorités"*. Les familles demandent une prise en charge en Île-de-France et craignent que les autorités n'organisent des déplacements en dehors de la région, ajoute l'association.

<https://www.ici.fr/ile-de-france/paris-75/paris/paris-le-prefet-de-police-ordonne-l-evacuation-du-samu-social-occupe-par-des-grevistes-et-400-migrants-2758207>

VESOUL

Une mère de 6 enfants placée en centre de rétention

Une ressortissante marocaine, domiciliée en Haute-Saône a été placée en centre de rétention administrative en vue de son expulsion, a appris l'AFP mardi 11 août auprès de son avocat. Elle faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) depuis juin 2025. Les enfants, âgés de 21 mois à 17 ans, dont deux sont nés en France, sont restés avec leur père, chauffeur de poids lourds chez Stellantis à Vesoul, où il détient une carte de séjour en tant que salarié. *"C'est une famille disloquée, la situation est terrible. Le père travaille, les enfants sont livrés à eux-mêmes pendant ce temps"*, a déploré l'avocat de la famille.

Cette femme de 40 ans est arrivée en France en août 2021 de manière irrégulière avec ses quatre premiers enfants. Elle fait l'objet d'une OQTF depuis le refus de la préfecture de Haute-Saône de lui accorder un titre de séjour, en avril 2025.

La mère de famille s'est présentée dimanche 9 août 2026, au commissariat de police de Vesoul pour pointer dans le cadre de son assignation à résidence. C'est là qu'elle a directement été emmenée au centre de rétention de Metz, et ce *"sans pouvoir dire un mot à ses enfants ni à son mari qui attendaient dehors. Sans pouvoir prendre quelques affaires"*, a le président de l'Alliance pour l'émancipation sociale, une association qui a aidé la famille dans ses démarches administratives. La préfecture de Haute-Saône a indiqué qu'*"en l'absence de départ volontaire dans le délai imparti"*, la personne *"a d'abord été assignée à résidence, avant d'être placée en rétention administrative le dimanche 9 août, en vue de l'exécution de la mesure d'éloignement"*.

Une procédure normale selon la loi française. Une fois placée sous OQTF, une personne dispose en effet d'un délai - le plus souvent de 30 jours - pour quitter le territoire par ses propres moyens. Passé ce délai, elle peut être assignée à résidence ou placée en centre de rétention administrative, en attendant l'expulsion. C'est alors l'administration française qui organise le renvoi vers le pays d'origine.

Un juge des libertés et de la détention (JLD) devait se prononcer dans les 96 heures sur la légalité de son placement en détention, mais un vol avait été affrété dès lundi

par l'administration pour l'expulser vers le Maroc, selon son avocat. La mère de famille a fait un malaise lundi 10 août sur le trajet de l'aéroport et n'a pas pris le vol prévu. Elle est retournée au centre de rétention. *"Il faut espérer qu'elle puisse y demeurer jusqu'à ce que le JLD statue sur sa situation, qui est plutôt favorable"*, estime l'avocat. *"C'est une famille parfaitement insérée. Madame est bénévole dans des associations et a même obtenu un diplôme certifiant un niveau A2 en français"*. Ses cinq premiers enfants, eux, sont tous scolarisés à Vesoul.

Saisi par la mère de famille, le tribunal administratif de Besançon avait rejeté en février 2026 son recours demandant l'annulation de son OQTF. *"Le tribunal a considéré que la cellule familiale pouvait se reconstituer au Maroc et que Madame, qui élève six enfants, n'était pas intégrée sur le marché du travail"*, précise l'avocat. *"C'est faire fi de cinq ans d'intégration, du travail et du droit au séjour de son époux, de ses enfants scolarisés, avec de bons résultats scolaires, et qui ne posent aucune difficulté en termes d'ordre public"*, ajoute-t-il.

Mercredi 19 août 2026, le préfet de la Haute-Saône, au motif que tous les recours juridiques n'ont pas encore été épuisés, a décidé de surseoir à l'expulsion. La mère de famille avait en effet demandé au tribunal administratif de Besançon d'annuler le refus de titre de séjour et l'obligation de quitter le territoire, cette demande a été rejetée par le tribunal. Elle a alors fait appel de cette décision devant la cour administrative d'appel de Nancy, qui devra désormais se prononcer, la procédure est toujours en cours.

Dans l'attente de cette ultime décision juridique et *"afin de permettre à cette personne de disposer de toutes les décisions de justice pour en tirer les conclusions qui s'imposent à elle"*, le préfet de la Haute-Saône a décidé de surseoir à l'exécution de la *"mesure d'éloignement"*, autrement dit de l'expulsion. Un sursis donc, en attendant que la cour administrative d'appel de Nancy ne statue sur son sort.

<https://www.ici.fr/bourgogne-franche-comte/haute-saone-70/vesoul/elle-est-devastee-une-habitante-de-vesoul-placee-en-centre-de-retention-sans-avoir-dit-au-revoir-a-ses-enfants-7868580>
<https://www.ici.fr/bourgogne-franche-comte/haute-saone-70/vesoul-un-sursis-pour-la-mere-de-famille-marocaine-menacee-d-expulsion-8773876>

MANCHE

Repérée au large des côtes de Dieppe, l'embarcation de migrants se détériore : 60 personnes sauvées, une hélitreuillée

Dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 août 2026, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez (Seine-Maritime) a porté assistance à une embarcation de migrants en difficulté lors de sa traversée de la Manche vers le Royaume-Uni. Parti de la région de Dieppe, l'état du bateau s'était détérioré.

<https://www.ouest-france.fr/societe/faits-divers/reperee-au-large-des-cotes-de-dieppe-lembarcation-de-migrants-se-deteriore-60-personnes-sauvees-une-helitreuillee-60a5b3de-95a2-11f1-94bc-dfc0bf6dce3d>

Le pilote de l'embarcation qui a fait naufrage dans la Manche avec 173 .

Un homme, de 25 ans, de nationalité égyptienne, a été condamné vendredi 7 août 2026 à un an de prison par le tribunal de Boulogne-sur-Mer pour avoir piloté le canot

transportant 173 personnes qui a fait naufrage mardi 4 août 2026 lors d'une tentative de traversée clandestine de la Manche. Jugé en comparution immédiate, il a été reconnu coupable d'avoir facilité l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'étrangers en France, *"en coordonnant et en pilotant le départ sur une embarcation pneumatique destinée à la traversée de la Manche"*, a précisé le parquet de Boulogne-sur-Mer.

Le tribunal a également souligné que ces faits ont été commis *"dans des circonstances exposant directement les étrangers à un risque immédiat de mort ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente"*. L'embarcation était partie la veille de Seine-Maritime, selon les autorités françaises. Au total, 173 personnes avaient pu être prises en charge par les secours, au cours d'une opération d'ampleur mobilisant des navires français et britanniques. Il s'agit de l'une des plus importantes interventions de secours du genre depuis le début des traversées de la Manche à bord de canots de fortune en 2018. Les pompiers et la préfecture du Pas-de-Calais avaient indiqué n'avoir recensé aucun blessé grave, et 11 blessés légers. Ce ressortissant égyptien avait été interpellé et placé en garde à vue mardi 4 août 2026. Il a également été condamné à une interdiction du territoire français pendant cinq ans et ses biens, 600 euros et un téléphone portable, ont été saisis, selon le parquet.

Au moins 15 personnes sont décédées lors de tentatives de traversées de la Manche depuis le début de l'année, dont trois femmes et un homme la semaine dernière. Depuis le 1er janvier, 14.526 personnes ont rejoint clandestinement la Grande-Bretagne par la mer, selon les chiffres officiels des autorités britanniques. Un nombre en baisse de plus de 40% par rapport à la même période en 2025.

<https://www.ici.fr/hautes-de-france/pas-de-calais-62/boulogne-sur-mer/le-pilote-de-l-embarcation-qui-a-fait-nauffrage-dans-la-manche-avec-173-migrants-a-bord-condamne-a-un-an-de-prison-1094655>

HARDELOT

Un rassemblement pour rendre hommage aux migrants morts en mer, en tentant de rejoindre l'Angleterre

Près de 50 personnes étaient réunies, ce samedi après-midi 8 août 2026, sur la plage de Neufchâtel-Hardelot, pour rendre hommage aux candidats à l'exil décédés au large de nos côtes. Les participants, des membres d'associations comme Utopia 56 ou Opal'Exil, et des habitants du littoral, ont déposé plus de 200 t-shirts sur le sable : chacun représente une personne morte noyée dans la Manche depuis 1999. Certains t-shirts, floqués de la mention « *Missing* », rendent hommage aux migrants disparus dont le corps n'a jamais été retrouvé, un nombre que les organisateurs de l'action estiment supérieur à celui des victimes officiellement recensées.

Pendant ce rassemblement, des tracts ont également été distribués, pour alerter sur le manque de moyens des sauveteurs en mer. Il se traduit, selon les associations présentes, par un nombre insuffisant de bateaux disponibles et l'absence de distribution de gilets de sauvetage aux personnes qui tentent la traversée, lors des opérations de secours. Une situation qui, en cas d'incendie de moteur ou de chute à l'eau, peut coûter des vies lorsque les secours ne peuvent intervenir assez rapidement.

MEDITERRANEE

7 morts et 50 migrants secourus au large de la Libye

Aux alentours de 6 h du matin lundi 17 août 2026, les équipes de l'ONG italienne Emergency ont repéré une embarcation en bois à deux ponts en détresse dans la zone de recherche et sauvetage (SAR) libyenne. À leur arrivée sur place, les sauveteurs ont découvert neuf personnes allongées sur le pont. Sept d'entre elles étaient déjà décédées à l'arrivée des secours. *"Elles avaient été transportées par d'autres rescapés qui les avaient récupérées dans la cale où elles avaient passé tout le voyage. Il n'y avait plus rien à faire pour sept d'entre elles ; deux étaient dans un état critique, victimes d'asphyxie"*, selon le chef de mission pour le soutien vital d'Emergency. Les deux autres étaient encore en vie mais dans un état critique, précise l'ONG. Une évacuation médicale d'urgence a été demandée pour ces deux exilés.

L'opération de sauvetage a été supervisée par une vedette libyenne, selon l'ONG. *"À un mille de distance, nous les avons contactés pour les informer que l'opération de sauvetage était déjà en cours : le navire libyen est resté sur place pour superviser l'opération"*. Le navire humanitaire fait maintenant route vers Bari, le port assigné par les autorités italiennes, avec 50 migrants à son bord. Les migrants - 45 hommes et cinq femmes, parmi lesquels figurent 29 mineurs non accompagnés – sont originaires d'Égypte et de Somalie. Toujours selon les rescapés, l'embarcation était partie des côtes de Zuwara, en Libye, le 16 août 2026.

Cette opération intervient après la découverte de 14 corps en mer Méditerranée ces derniers jours. Samedi 15 août, trois corps ont été découverts en Méditerranée par l'avion Seabird 1 de l'ONG allemande Sea-Watch. La veille, un avion opéré par les associations SOS Méditerranée et Humanitarian Pilots Initiative (HPI) avait repéré onze corps en décomposition au large des côtes libyennes.

Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations, 1647 personnes sont mortes ou disparues en Méditerranée depuis le début de l'année 2026 en tentant de rejoindre l'Europe. Un nombre en hausse par rapport aux 1 035 décès recensés à la même période en 2025. Parmi ces victimes, 872 ont péri sur la route de Méditerranée centrale, qui reste la plus meurtrière. Et la plupart de ces migrants étaient partis de Libye. Pays de transit et de départ, elle reste le premier pays de départ pour rejoindre l'Europe, comme le souligne la plateforme téléphonique d'alerte Alarm Phone, dans son rapport semi-annuel publié le 9 août.

Selon le ministère de l'Intérieur, 17 800 migrants sont arrivés cette année en Italie depuis le 1er janvier, contre 39 116 au cours de la même période en 2025.

Plus de 1 600 morts ou disparus depuis le début de l'année

Selon les derniers chiffres de l'organisation internationale pour les migrations, 1 668 personnes sont mortes ou disparues en mer Méditerranée depuis le début de l'année 2026 en tentant de rejoindre l'Europe. Elles étaient 1 035 à la même période en 2025.

Parmi elles, 872 ont péri en Méditerranée centrale en suivant différentes routes migratoires, dont la plus empruntée relie le nord du continent africain – principalement la Libye - à l'Italie via l'île de Lampedusa. Pays de transit et de départ, la Libye reste ainsi le

premier pays de départ pour rejoindre l'Europe, comme le souligne la plateforme téléphonique d'alerte Alarm Phone, dans son rapport semi-annuel publié le 9 août 2026.

Les exilés qui empruntent cette route sont majoritairement originaires du Bangladesh (26 %), d'Érythrée (16 %), du Soudan (13 %), du Pakistan (12 %) et d'Égypte (9 %). Depuis 2016, les Nigériens, Ivoiriens, Guinéens ou encore Maliens y sont également surreprésentés. Rapport d'activité 2025 de l'ONG SOS Méditerranée, publié le 28/07/2026

Ils sont plus de 26 600 à avoir rejoint l'Europe en étant partis de Libye ou de Tunisie depuis le début de l'année, d'après les données de l'agence des Nations unies pour les réfugiés. Un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes, mais qui s'accompagne d'une hausse du nombre de morts ou disparus.

"De plus en plus, les migrants sont empêchés de partir aux frontières extérieures de l'Union européenne (UE). [...] Dans le même temps, on constate que les traversées sont devenues plus dangereuses. Moins de personnes parviennent à rejoindre les côtes européennes mais davantage décèdent".

L'usage de canot surchargés et en mauvais état ou encore l'allongement des distances de traversée figurent parmi les principales causes des naufrages. En effet, face au renforcement des contrôles sur les côtes ouest de la Libye, de plus en plus de personnes empruntent la route dite "de Tobrouk", qui relie l'est de la Libye à l'île grecque de Crète.

Cette route est particulièrement dangereuse par ses distances "*multipliées par trois, voire quatre*" pour atteindre l'Europe. Les 13 et 14 juillet, des embarcations transportant respectivement une soixantaine et une trentaine de migrants avaient chaviré au large de la ville de Tobrouk. Plus de 50 personnes ont été portées disparues.

Le renforcement des contrôles au large des pays de départ pousse les migrants à prendre de plus en plus de risques. Ils tentent par exemple les traversées en plein hiver, et ce même si les conditions météorologiques sont défavorables.

Le mois de janvier a ainsi été le mois le plus meurtrier depuis le début de l'année, avec environ 460 personnes décédées selon l'OIM. Un chiffre probablement sous-estimé. Mi-janvier, lorsque la tempête Harry a balayé le bassin méditerranéen, une trentaine d'embarcations sont parties de Tunisie. Un millier de migrants ont été portés disparus.

Les politiques d'entraves aux activités des navires de sauvetage sont aussi régulièrement pointées du doigt par les ONG qui portent secours aux migrants en mer. En Italie, les ONG se voient parfois contraintes d'interrompre leurs sauvetages et doivent ensuite parcourir des centaines de kilomètres avant de rejoindre un port, et ce même s'ils transportent des personnes en urgence médicale.

Ainsi, en 10 ans, 591 jours d'opérations en mer ont été perdues pour déposer les migrants dans un port italien éloigné. "Toutes les excuses sont bonnes pour nous éloigner de la SAR zone", expliquait la directrice des opérations de l'ONG SOS Méditerranée, début avril 2026. Sur l'année 2025, les navires humanitaires d'SOS Méditerranée ont été contraints à 71 reprises de naviguer jusqu'à des ports lointains, ce qui représente 117 509 km parcourus et 318,5 jours de navigation supplémentaires, note l'ONG dans son rapport.

Le renforcement des contrôles et interceptions par les garde-côtes libyens, avec le soutien de l'Union européenne, est aussi mis en cause. Les gardes côtes ont ainsi été accusés à plusieurs reprises de tirer en direction des migrants ou des navires de sauvetage. "*Au cours des six derniers mois, nous avons constaté à maintes reprises que les*

embarcations de migrants, ainsi que les navires humanitaires de sauvetage, ont été attaqués par les forces et les milices libyennes", rapporte Alarm Phone.

L'ONG allemande Sea Watch a notamment reproché aux garde-côtes libyens d'avoir ouvert plusieurs fois le feu sur l'équipage de leur navire Seay-Watch 5 au mois de mai 2026, alors qu'ils venaient de porter secours à 90 migrants en mer.

UNION EUROPÉENNE

AU SEIN DE L'UE, PRES D'UN TRAVAILLEUR NON EUROPEEN SUR CINQ OCCUPE UN EMPLOI TEMPORAIRE

Publiée le mois dernier, l'étude de l'Office des statistiques de l'UE montre qu'entre 2015 et 2025, les ressortissants de pays tiers âgés de 20 à 64 ans ont systématiquement été surreprésentés dans les emplois temporaires, qui peuvent inclure des contrats à durée limitée mais aussi des emplois saisonniers. Ainsi, même si les écarts se resserrent progressivement, l'an dernier, 22 % des citoyens non-européens occupaient un contrat temporaire, contre 12 % pour les citoyens originaires d'un pays membre de l'UE mais travaillant dans un autre pays du bloc.

Enfin, les emplois temporaires ont concerné 11 % des personnes travaillant dans le pays dont ils sont originaires.

L'étude classe l'emploi selon trois catégories : le travail indépendant, l'emploi temporaire et l'emploi à temps partiel. Ces données ont ensuite été croisées avec la citoyenneté et le statut migratoire des personnes interrogées.

Chaque individu a été classé soit comme ressortissant national, soit comme non-originaire du pays déclaré comme lieu de résidence. Ces derniers ont à leur tour été répartis selon leur nationalité : ils sont soit issus d'un autre pays de l'UE ou ressortissant d'un pays tiers.

L'emploi des migrants en hausse dans l'UE

Dans l'ensemble, l'étude montre qu'au cours de la dernière décennie, les citoyens non-européens ont affiché :

- un taux plus faible de travailleurs indépendants
- une part plus élevée de contrats temporaires
- une part plus élevée d'emplois à temps partiel

L'étude attribue cet écart à plusieurs facteurs liés à la citoyenneté et à l'intégration, aux barrières linguistiques, ainsi qu'à une inadéquation entre les qualifications et les emplois occupés. Ces facteurs sociaux et économiques se combinent à d'autres, comme le genre, et se traduisent fréquemment par le fait que les migrants trouvent principalement du travail saisonnier ou font appel aux agences d'intérim, en particulier dans les secteurs où les employeurs sont à la recherche d'une main-d'œuvre flexible.

Les choix personnels et les circonstances individuelles jouent également un

rôle dans le type d'emploi occupé. Certains migrants peuvent privilégier un travail saisonnier leur permettant de retourner dans leur pays d'origine, ou un emploi à temps partiel offrant des horaires plus flexibles, mieux adaptés à leur situation personnelle.

Sur une note plus positive, une étude distincte menée par la Rockwool Foundation Berlin (RFBerlin) et publiée le 22 juillet 2026 révèle que, dans l'ensemble de l'UE, l'emploi des personnes migrantes a atteint un niveau record, le taux d'emploi de l'ensemble des migrants ayant grimpé à 68 % l'an dernier.

Les progrès ont été particulièrement marqués chez les ressortissants non-européens, dont le taux d'emploi est passé à 66 %, contre 59 % en 2017.

Selon un rapport de l'OCDE de 2023, l'emploi est souvent considéré comme *"l'indicateur le plus important de l'intégration"*. Mais le type d'emploi occupé et son lien avec le niveau d'éducation et les qualifications des migrants est également un important facteur d'intégration. Au cours de la dernière décennie, le niveau de qualification des emplois occupés par les personnes immigrées a progressé, réduisant l'écart avec les natifs dans un tiers des pays étudiés. Reste que l'OCDE souligne que 47 % des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur sont soit surqualifiés pour leur emploi, soit sans emploi, alors que cette part est de 30 % pour les personnes travaillant dans le pays où elles sont nées.

Aussi, un diplôme obtenu dans le pays d'accueil réduit de 75 % l'écart de surqualification des immigrés à l'échelle de l'UE.

Enfin, environ 30 % des emplois peu qualifiés dans l'UE sont occupés par des migrants. Cette proportion dépasse même les 50 % dans les pays germanophones, à Chypre, en Norvège et en Suède.

Le genre constitue un clivage supplémentaire. Selon la dernière étude d'Eurostat sur la participation des femmes au marché du travail, le taux d'emploi des femmes s'élevait à 71 %, alors qu'il est de 81 % pour les hommes. Aussi, les femmes, peu importe leur situation migratoire, occupent plus souvent un emploi temporaire que les hommes, avec des différences particulièrement marquées en Italie, en Espagne et au Portugal. La part des femmes occupant un emploi à temps partiel est aussi nettement plus élevée (28 %) que celle des hommes (8 %).

Les structures familiales constituent une explication probable de ces écarts. L'étude montre que les femmes sont davantage susceptibles de combiner un emploi rémunéré avec la garde d'enfants ou la prise en charge d'autres proches. Ainsi, certaines femmes acceptent des emplois offrant davantage de flexibilité, mais moins de sécurité.

Les femmes migrantes travaillent souvent dans les secteurs de la santé et de l'aide à la personne, tout comme l'éducation, l'hôtellerie-restauration, les services de ménage et l'aide à domicile, où les contrats temporaires ou les horaires variables sont plus fréquents.

Pour autant, l'emploi temporaire ne doit pas systématiquement être considéré comme désavantageux. Il peut constituer une porte d'entrée sur le marché du travail, à condition qu'il résulte d'un choix libre, offre une rémunération et une protection adéquates, et s'il ouvre à terme la voie vers un emploi plus stable.

ALLEMAGNE

Le bilan de la loi sur l'intégration des réfugiés, dix ans après son entrée en vigueur,

L'intégration des réfugiés en Allemagne a été plus réussie qu'on ne le pense, estime un membre de l'Institut de recherche sur l'emploi, même si les réfugiés rejoignent le marché du travail plus lentement que les autres immigrants.

"Dix ans plus tard, nous observons aujourd'hui des taux d'emploi compris entre 65 % et 67 %, soit seulement 3 % de moins que la moyenne nationale, explique le chercheur. Cela place l'Allemagne en tête du classement européen, aux côtés de la Norvège. Cela tient également au fait que nous avons proposé des cours d'intégration, des programmes linguistiques et des formations professionnelles afin de promouvoir activement l'intégration".

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur et l'Office pour les migrations et les réfugiés (BAMF) ont partiellement abandonné leurs projets visant à restreindre l'accès aux cours d'intégration aux seules personnes ayant de *"bonnes perspectives de rester dans le pays"*. Depuis juin 2026, les Ukrainiens et les citoyens de l'UE peuvent à nouveau participer à ces cours, y compris ceux et celles qui ne sont pas certains de s'installer en Allemagne.

Les cours d'intégration constituent un outil relativement peu coûteux. *"Ils augmentent les taux d'emploi de cinq à dix points de pourcentage une fois que les participants ont suivi le cours jusqu'au bout. Réduire le financement des cours d'intégration retarde l'intégration sur le marché du travail et prolonge la dépendance vis-à-vis des prestations sociales. Cela ne permet pas de faire des économies, au contraire, cela nous coûte en réalité beaucoup d'argent."* Le chercheur estime qu'il faut assouplir la condition de résidence une fois la procédure d'asile terminée. Aussi, il plaide pour inscrire les demandeurs d'asile aux cours d'intégration dans le mois suivant leur arrivée en Allemagne. Il appelle enfin à accélérer les procédures d'asile pour intégrer plus rapidement les personnes bénéficiant d'un statut de protection tout en accélérant les expulsions des demandeurs déboutés.

De son côté, le Conseil d'experts sur l'intégration et la migration, souhaite une meilleure coordination entre le gouvernement fédéral et les Länder (l'Allemagne fédérale est composée de 16 régions appelées Länder), ainsi qu'un cadre réglementaire plus simple.

Berlin maintient la suspension de certains regroupements familiaux

En juillet 2025, le gouvernement dirigé par le chancelier conservateur mettait en pause les regroupements familiaux pour les migrants ne bénéficiant que d'un statut de protection subsidiaire. Depuis, les autorités ont fait une exception à cette règle dans seulement 13 cas. Selon le ministère fédéral de l'Intérieur, les programmes de regroupements familiaux resteront suspendus au moins jusqu'en juillet 2027 et pourraient être prolongés au-delà de cette date.

Avant la suspension, jusqu'à 1 000 personnes rejoignant tous les mois des membres de leur famille vivant avec une protection subsidiaire en Allemagne. La protection subsidiaire est un statut accordé aux personnes qui ne peuvent obtenir le statut de réfugié, mais qui risquent de subir des dangers graves dans leur pays, comme par exemple des menaces liées à un conflit armé. Techniquement, ces personnes sont autorisées à rester en Allemagne. Pendant des années, cette forme de protection a principalement été accordée aux Syriens fuyant la guerre civile.

Selon le ministère allemand de l'Intérieur, la suspension des regroupements familiaux fait *"partie du changement de politique migratoire initié par le gouvernement, appelé "Migrationswende"*. La seule façon de faire venir des membres de la famille en Allemagne reste de prouver un cas de force majeure, impliquant une longue procédure et l'intervention de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui est chargée de monter les dossiers pour chaque demande avant de les transmettre au ministère allemand des Affaires étrangères.

En mars 2026, le gouvernement a indiqué que des examens préliminaires pour des cas de force majeure avaient été menés pour 392 familles, soit un total de 1 325 personnes espérant rejoindre leurs proches en Allemagne. Pour l'heure, seuls deux visas ont par la suite été délivrés. L'OIM affirmait également en mars avoir 4 029 dossiers en retard à traiter.

L'organisation de défense des droits des migrants Pro Asyl critique sans détour la suspension de ces regroupements familiaux. *"Depuis un an, le gouvernement fédéral oriente les familles vers une procédure pour force majeure qui ne mérite pas ce nom, en partie parce que les obstacles sont bien trop importants"*, a déclaré la directrice exécutive de Pro Asyl. Selon l'association, certaines familles étaient sur des listes d'attente pour un regroupement familial depuis des années au moment de la suspension en juillet 2025. Selon Pro Asyl, cela inclut des familles originaires de certains pays parmi les plus dévastés par des conflits dans le monde, comme la Syrie, le Soudan, le Yémen et l'Afghanistan. Or, même des cas de force majeure seraient rejetés par le gouvernement depuis le début de l'interdiction, ajoute l'ONG.

AUTRICHE

Pacte asile et migration : l'Autriche commence à renvoyer des demandeurs d'asile vers l'Italie

Les retours de *"dublinés"* ont débuté. L'Autriche a annoncé avoir déjà expulsé quatre demandeurs d'asile vers l'Italie depuis le 12 juin 2026, date de l'entrée en vigueur du pacte asile et migration de l'UE, qui régit les nouvelles règles migratoires dans l'UE pour renforcer les contrôles aux frontières, mieux répartir les demandeurs d'asile et accélérer les expulsions des personnes en situation irrégulière.

Les autorités autrichiennes ont fournis aux exilés concernés un billet de train ou de bus pour leur retour en Italie, selon le ministère de l'Intérieur autrichien. *"Avec le Pacte asile, il est désormais possible qu'en cas de retour d'un ressortissant étranger dans le pays membre de l'UE responsable pour sa procédure d'asile, ce dernier puisse se rendre dans l'État membre en question par les transports en commun"*, a expliqué le ministère.

Pour l'heure, le gouvernement autrichien n'a pas précisé le nombre total de personnes susceptibles d'être concernées par de futurs transferts vers leur premier pays d'arrivée en Europe, ni indiqué si ces renvois s'appliquent exclusivement aux personnes arrivées après le 12 juin, ou également aux demandeurs d'asile déjà présents avant cette date. Ces transferts vers l'Italie relèvent de la logique de Dublin. C'est un règlement qui détermine quel pays est responsable d'examiner une demande d'asile : il s'agit du premier pays par lequel un demandeur d'asile est entré en Europe. Dans le cas présent, l'Italie. On appelle les demandeurs d'asile concernés des *"dublinés"*.

Avec le nouveau pacte européen, le *"règlement Dublin"* a disparu mais sa logique reste : le premier pays d'entrée est toujours le pays en charge de la demande d'asile. La durée

pendant laquelle un État demeure responsable d'une demande d'asile est cependant modifiée. Elle passe à 20 mois contre 12 dans l'ancien système. Cette durée pourra atteindre trois ans lorsqu'une personne prend la fuite pour éviter son transfert.

L'Autriche n'est pas le seul État européen à envisager des transferts de demandeurs d'asile vers leur pays d'arrivée dans l'UE. L'Allemagne souhaite aussi renvoyer des demandeurs d'asile "*dublinés*" sur le sol italien, en vertu du pacte. Même chose pour la Suisse, qui prévoit des premiers transferts de quelques personnes dès la fin août. "*Les premières réservations de vols ont été effectuées*", a rapporté le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

Toutefois, de son côté, l'Italie refuse. Rome a ainsi bloqué la tentative de renvoi de trois exilés, dont une Somalienne de 22 ans, depuis l'Allemagne, le 19 août. En cause : une différence d'interprétation du pacte européen. Selon le gouvernement les réadmissions ne devraient concerner que les demandeurs d'asile arrivés dans un autre pays que l'Italie après le 12 juin 2026. Une distinction que réfute le gouvernement allemand.

La réticence de Rome à accueillir des personnes "*dublinées*" a récemment été épinglée par l'UE. Selon la commission européenne, le 16 juillet, au cours des premières semaines de mise en œuvre du Pacte asile, huit États membres ont communiqué à la Commission des informations concernant la soumission de demandes de prise en charge, de notifications de reprise et de formulaires pour les transferts de demandeurs d'asile. Et si l'Italie a en effet continué d'accepter tacitement les demandes et les notifications, à la date de la publication du rapport, les transferts n'avaient pas encore repris. Depuis le 12 juin, la Commission relève en outre 12 transferts demandés qui ont été rejetés par l'Italie.

La Commission a ainsi sommé les autorités italiennes de "*lever en priorité tous les obstacles restants, notamment en mettant fin aux pratiques qui ont jusqu'à présent empêché la réalisation des transferts*". Rome avait suspendu la prise en charge de migrants « dublinés » en 2022, peu après l'arrivée au pouvoir de Giorgia Meloni, invoquant un dispositif d'accueil saturé, exception faite des cas de regroupement familial de mineurs non accompagnés. En conséquence, presque aucun transfert effectif vers l'Italie n'a été effectué depuis cette date. En réaction, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait statué que les États membres ne peuvent se décharger unilatéralement de la responsabilité d'accueillir des migrants "*dublinés*". Mais les nouvelles règles comprises dans le Pacte asile, qui réaffirment la logique de Dublin, obligent l'Italie à revoir sa position.

ESPAGNE

Un réseau de passeurs opérant entre l'Espagne et la France démantelé

Trois personnes ont été arrêtées suite à une opération policière menée entre l'Espagne et la France. Les suspects sont accusés d'avoir organisé un réseau criminel de passeurs de migrants entre la ville d'Alicante, au sud-est de l'Espagne, et la France. Ce réseau aurait effectué plus de 20 passages illégaux de migrants entre les deux pays.

L'enquête a débuté après un signalement des autorités françaises qui avaient repéré de nombreux passages frontaliers effectués par un véhicule lié au principal suspect. Les policiers espagnols ont ensuite pu identifier d'autres moyens de transport utilisés par le réseau et confirmer l'existence de trajets répétés, compatibles avec un trafic organisé de migrants.

Le principal suspect a été interpellé sur le territoire français alors qu'il

transportait plusieurs migrants en situation irrégulière. D'après les éléments recueillis par les enquêteurs, il a effectué au moins sept trajets entre mai et juin, empruntant systématiquement le même itinéraire.

Il partait d'Alicante et rejoignait la France via le poste-frontière de La Jonquera - Le Perthus, dans les Pyrénées-Orientales. L'analyse de ces déplacements récurrents, *"combinée à un échange d'informations entre polices espagnole et française, a permis d'établir que le réseau avait organisé plus de vingt passages irréguliers"*.

Cette arrestation a permis une coordination rapide entre les deux pays : la justice française a délivré une décision d'enquête européenne, sur la base de laquelle la police espagnole a perquisitionné le domicile du suspect à Alicante, moins de 72 heures après la réception de la demande. Lors de cette perquisition, les policiers ont saisi *"3 190 euros en liquide, des documents personnels et des papiers de véhicules, ainsi que des cartes de visite proposant des services de "taxi" portant le numéro de téléphone utilisé par le suspect, et un jeu de clés d'un autre véhicule lui appartenant"*. Selon les enquêteurs, le réseau facturait 200 euros par migrant transporté, avec des groupes de cinq à six personnes à chaque voyage. Les autorités espagnoles estiment que l'organisation aurait engrangé près de 100 000 euros grâce à cette activité.

Démantèlement d'un réseau d'exploitation sexuelle de mineures non accompagnées subsahariennes

La Guardia Civil a annoncé mardi 11 août le démantèlement d'une organisation criminelle implantée dans les Iles Canaries. Elle est accusée d'avoir recruté des mineures non accompagnées hébergées dans des centres d'accueil afin de les transférer vers l'Espagne continentale et la France où elles ont été exploitées sexuellement.

L'opération baptisée Jabany a conduit à l'arrestation de cinq personnes, dont un mineur. Grâce au déroulement de cette opération, la Guardia civil a aussi pu libérer deux victimes et empêcher la fuite de quatre autres mineures, *"les empêchant de quitter les îles selon la même procédure que dans les cas précédents"*.

L'enquête a débuté après le retour en Espagne d'une jeune migrante qui avait quitté un centre de protection de Gran Canaria et avait été transférée en France. Selon son témoignage, elle avait été attirée par la promesse d'un emploi avant de finalement réussir à revenir en Espagne. Elle a alors raconté sa situation aux autorités.

C'est à la suite de ce témoignage que les enquêteurs se sont intéressés à d'autres cas de disparitions de mineures hébergées dans des centres de protection de l'île. Après plusieurs mois d'enquête, ils ont alors constaté un schéma similaire dans plusieurs cas : des mineures quittaient leur centre d'accueil sans leurs documents personnels et apparaissaient quelques heures plus tard sur des vols à destination de différentes villes de la péninsule espagnole. Selon les enquêteurs, le réseau profitait de la vulnérabilité particulière des jeunes filles, souvent sans liens familiaux en Espagne, désireuses de trouver du travail et confrontées à la barrière de la langue.

Pour la Guardia Civil, la répétition de ces départs et la présence de documents d'identité utilisés pour les voyages ont permis d'établir qu'il ne s'agissait pas de fugues isolées, mais d'une *"organisation structurée"*. Chaque membre avait des rôles bien définis : "certains membres étaient chargés de contacter les mineurs ou de faciliter les contacts depuis les centres ; d'autres géraient les formalités administratives, la distribution des effets

personnels ou l'achat des billets", expliquent les autorités. Dans certains cas, les suspects accompagnaient même les victimes à l'aéroport pour s'assurer qu'elles puissent accéder à la zone d'embarquement et être ensuite transférées vers leur destination finale.

Des investigations supplémentaires sont toujours en cours afin de déterminer si d'autres jeunes filles ayant quitté des centres de protection de Gran Canaria au cours des dernières années ont pu être victimes du même réseau. Et si oui, de retrouver leurs traces.

Inquiétudes à Ceuta

Cette annonce intervient alors que le problème de la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) en Espagne fait couler beaucoup d'encre. À la suite de l'afflux de plus de 80 000 migrants dans l'enclave de Ceuta fin juillet, il reste des milliers de MNA dans le petit territoire espagnol en terre marocaine et les autorités sont confrontées à leur délicate prise en charge. Parmi eux se trouvent de nombreuses jeunes filles, particulièrement vulnérables aux risques de violences sexuelles et d'exploitation.

Quelques adolescents ont trouvé un hébergement provisoire chez des habitants mais de très nombreux jeunes sont toujours contraints de dormir à la rue. Cette situation les expose à de graves risques d'exploitation et de traite d'êtres humains, met en garde l'Unicef. *"Certains d'entre eux sont très jeunes, il y a aussi des filles, et c'est un véritable traumatisme de se retrouver seuls, sans projet migratoire"*, a souligné le directeur général de l'Unicef Espagne.

L'Espagne impose des contrôles aux frontières aux voyageurs venant d'Italie

L'Espagne va instaurer des contrôles temporaires aux frontières à ses ports et aéroports pour les voyageurs en provenance d'Italie, en réponse aux mesures similaires imposées par Rome après l'afflux de migrants à Ceuta, a annoncé vendredi 7 août 2026 le ministère de l'Intérieur. Ces contrôles, mis en place « face à la persistance de la pression migratoire irrégulière » à laquelle l'Italie est confrontée, débuteront samedi à 0 h et dureront jusqu'au 7 septembre, a précisé le ministère.

Cette rare brouille entre deux alliés de l'UE et de l'Otan intervient après que 72 000 migrants ont franchi la frontière depuis le Maroc vers le territoire espagnol de Ceuta, en Afrique du Nord, la semaine dernière, lors d'un mouvement d'une ampleur sans précédent. Des scènes vivement critiquées par d'autres pays de l'UE partisans d'une ligne dure sur l'immigration irrégulière et la protection des frontières extérieures du bloc, parmi lesquels la Première ministre italienne d'extrême droite Giorgia Meloni.

Le gouvernement italien a assuré vendredi n'avoir « *en aucun cas l'intention de revenir sur la décision de suspendre l'application de l'accord de Schengen (de libre circulation des personnes) aux ressortissants de pays tiers en provenance d'Espagne, au moins jusqu'au 15 août* ». Le gouvernement espagnol a de nouveau fustigé cette mesure italienne qu'il a qualifiée « *d'inéquitable, contraire aux intérêts de l'UE et discriminatoire pour la population espagnole* ».

Selon les médias locaux, la police espagnole surveille les rumeurs circulant sur internet et les messages publiés sur les réseaux sociaux concernant d'éventuelles nouvelles arrivées de migrants à Ceuta. Toutefois, les autorités n'ont pas explicitement indiqué qu'elles s'attendaient à une répétition de l'afflux observé la semaine dernière.

La suspension par l'Italie de l'accord de Schengen avec l'Espagne, annoncée le

31 juillet, est une « mesure extraordinaire » destinée à « sauvegarder la sécurité nationale et prévenir de possibles répercussions pour notre pays », avait déclaré Mme Meloni. « Ce n'est que lorsqu'on aura la certitude qu'il n'y aura aucun risque en matière de sécurité et de terrorisme pour l'Italie [...] qu'il sera possible de revoir ce qui a déjà été décidé », selon ses services, qui qualifient cependant l'Espagne de « pays ami ».

Le gouvernement espagnol a mis en garde contre « la création de fractures et de conflits stériles dictés par des motivations électorales internes » et a déclaré avoir « confiance dans le fait que le sentiment pro-européen, le bon sens et la bonne foi prévaudront ».

<https://www.ouest-france.fr/europe/espagne/lespagne-impose-des-controles-aux-frontieres-aux-voyageurs-venant-ditalie-8dfe5340-929b-11f1-8bae-616c424ae7e0>

Canaries

42 migrants partis de Gambie secourus au large de la Mauritanie

Quarante-deux migrants ont été secourus dimanche 16 août 2026 par les garde-côtes mauritaniens, ont annoncé les autorités dans un communiqué. Elles faisaient route vers les îles Canaries. *"Les forces des garde-côtes mauritaniennes ont réussi, dans la soirée du dimanche 16 août 2026, à secourir et à prendre en charge une embarcation en provenance de Gambie, transportant 42 personnes candidates à l'immigration clandestine".* Le groupe se composait *"de dix personnes originaires du Sénégal et de 32 personnes originaires de Gambie, dont quatre femmes, dont une enceinte, et trois enfants"*.

L'embarcation a été secourue au large de Nouadhibou, port de pêche et capitale économique de la Mauritanie. Selon le récit d'un responsable des garde-côtes, le bateau a été tracté jusqu'au port après avoir rencontré un problème de moteur. *"Les personnes secourues ont été prises en charge conformément aux procédures légales et humanitaires en vigueur, en leur fournissant l'assistance nécessaire"*

Du fait du renforcement des contrôles côtiers au Maroc, au Sénégal et en Mauritanie, un nombre croissant de ces départs a désormais lieu depuis la Gambie. Selon le HCR datant de juillet 2026, 4 140 personnes sont parties de Gambie depuis le début de l'année 2026, contre 709 à la même période en 2025.

Cette route partant de Gambie vers les Canaries atteint 1 600km. *"La distance est importante – il faut entre 4 et 7 jours de navigation si tout se passe bien -, ce qui accroît les risques de se perdre en mer, de chavirer ou de souffrir de la faim, de la soif ou de malaise"*, décrivait une chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement. Pour autant, le renforcement des contrôles sur les côtes d'Afrique de l'Ouest, avec le soutien de l'Union européenne, a fait considérablement baisser le nombre d'arrivées en Espagne via les Canaries ces dernières années. Ainsi, toujours selon le HCR, 3 602 personnes sont arrivées de manière irrégulière aux îles Canaries depuis le début de l'année, contre 11 321 à la même période en 2025. Cette baisse des arrivées s'accompagne d'une chute du nombre de décès. Plus de 600 personnes ont péri dans l'Atlantique sur les cinq premiers mois de 2026. En 2025, l'organisation comptait 1 906 morts ou disparus sur cette route maritime.

Ceuta

Démantèlement d'un réseau de passeurs soupçonné de faire payer jusqu'à 9000 euros par traversée

Un trajet de quelques heures réalisé la nuit dans un zodiac semblable à ceux qui servent à transporter la drogue. La traversée de Ceuta à la côte de Cadix était organisée par au moins cinq Espagnols, lesquels viennent d'être arrêtés pour trafic d'êtres humains et appartenance à une organisation criminelle par la police espagnole. Ils sont soupçonnés d'avoir fait payer jusqu'à 9 000 euros pour la traversée du détroit de Gibraltar.

Ce réseau a été démantelé après la découverte d'un zodiac échoué sur les côtes de Ceuta, qui appartenait à un réseau de passeurs connu de la police. Les forces de l'ordre soupçonnent qu'il ait pu servir le 14 août 2026 pour transporter sept migrants vers la péninsule. Le conducteur, qui a été arrêté, a confessé que le trajet s'était déroulé dans des conditions très difficiles, par une nuit de brouillard et avec une panne de carburant.

Les migrants dépourvus de gilet de sauvetage auraient passé près de cinq heures en haute mer avec des vêtements trempés par les vagues jusqu'à ce qu'ils soient débarqués sur une plage près d'Algeciras. Selon la police espagnole, d'autres migrants logés dans des garages de Ceuta attendaient d'être embarqués ces jours-ci pour faire la traversée du détroit au péril de leur vie.

<https://www.rfi.fr/europe/20260821-ceuta-d%C3%A9mant%C3%A8lement-d-un-r%C3%A9seau-de-passeurs-soup%C3%A7onn%C3%A9-de-faire-payer-jusqu-%C3%A0-9000-euros-par-travers%C3%A9>

À la frontière de Ceuta, des familles marocaines recherchent leurs enfants disparus

Des familles marocaines attendaient toujours, mardi 18 août 2026, des nouvelles de leurs proches. Pères, mères et frères se déplacent dans les hôpitaux, les commissariats et à la frontière à la recherche d'informations. Entre 2 000 et 5 000 migrants se trouvent toujours à Ceuta. Les autorités espagnoles ont repêché des dizaines de corps en mer, mais elles rencontrent des difficultés pour identifier les victimes, laissant plusieurs familles dans la crainte du pire. Bien que tous les corps n'aient pas été identifiés, une autorisation judiciaire a été délivrée pour commencer les inhumations dès jeudi, a confié le responsable du cimetière musulman de Sidi Mbarek, à [Ceuta](#). "Les plus de 80 dépouilles" ne sont pas toutes enterrées dans la journée, faute de moyens.

Malgré les nombreux avis de recherche, appels et photos, le responsable du cimetière explique ne plus pouvoir attendre que les familles arrivent. "Il y a des corps dont on ne connaît pas l'identité, et on ignore qui ils sont mais notre responsabilité se limite à l'inhumation. Nous ne sommes pas chargés de rechercher les disparus". "Même si une personne est enterrée sans que son identité soit connue, elle dispose d'un numéro et d'un dossier auprès du tribunal avec toutes les informations la concernant. Au cimetière, nous conservons ce numéro. Ainsi, si une famille vient plus tard chercher un proche, nous pouvons consulter ce numéro, confirmer l'identité et transférer les restes", poursuit-il.

À Fnideq, ville marocaine proche de la frontière avec Ceuta, un père a passé près d'une semaine à recueillir des informations sur le sort de son fils, Zakaria. "Zakaria est parti de [Tanger](#) avec son ami le jour de la Fête du trône, le 30 juillet. Ils travaillaient, et ce jour-là, les gens ont commencé à parler d'une frontière ouverte à Ceuta [...]. Les rues étaient bondées. Son ami lui a dit : 'Allons-y', et ils ont pris le taxi jusqu'à Tétouan [à 36 km au sud de la frontière. De là, ils ont continué à pied jusqu'à la zone frontalière." "En arrivant, ils ont trouvé le passage, qu'on disait ouvert, fermé. C'était vers 1 h du matin. Ils ont vu un jeune près d'un mur. Il leur a dit que des gens tentaient de traverser. Alors ils ont enveloppé leurs téléphones pour les protéger de l'eau, puis sont entrés dans la mer". "Son ami savait nager, mais mon fils, non. Une fois dans l'eau, ils ont été séparés par la foule. Son ami est

ressorti de la mer, mais il n'a pas retrouvé mon fils. Il l'a cherché parmi les migrants, mais en vain."

Depuis, ce père n'a plus eu de nouvelles de son fils : "Son téléphone a sonné jeudi et vendredi. Mais samedi, vers 10 h, la communication a été coupée. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons aucune information." L'homme, terrassé par la douleur, explique qu'il s'est rendu à Tanger et Tétouan, à la recherche du moindre indice dans les hôpitaux. "La police m'a orienté vers l'endroit où sont transférés les corps. J'ai demandé après mon fils, je leur ai donné son âge et ses papiers. Ils m'ont dit qu'ils enregistraient les empreintes et faisaient des analyses pour identifier les personnes, connaître leur identité, leur lieu de résidence et leur âge." Mais en vain. "Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune nouvelle. Même les gens que nous connaissons et que nous avons sollicités pour le chercher à Ceuta ne nous ont rien appris."

De l'autre côté de la frontière, les familles se rendent dans les camps de migrants. Certaines retrouvent un parent, d'autres repartent bredouille. Depuis le 31 juillet, les réseaux sociaux se sont transformés en outils de recherche. Des photos d'enfants et de jeunes circulent, accompagnées de messages de détresse.

Un homme de 32 ans, a disparu. Sa famille a trouvé une vidéo de lui sur les réseaux sociaux où on le voit sortir de la mer. Sa sœur, Zineb, raconte : *"J'ai vérifié sa présence dans la vidéo, et j'ai aussi trouvé une autre photo publiée par des jeunes sur Instagram, où il apparaît au milieu d'un groupe de migrants. Mais depuis, 18 jours se sont écoulés sans aucune nouvelle."* Pour leur mère, c'est *"une situation sanitaire et psychologique très difficile"*, déplore-t-elle.

Les autorités espagnoles à Ceuta ont donc créé un bureau spécial pour les disparus. Ce dernier reçoit les signalements des familles, il collecte des photos et des informations personnelles comme les signes distinctifs : tatouages, vêtements, objets... Des échantillons biologiques sont également prélevés sur les membres des familles afin de les comparer à l'ADN des corps non identifiés.

Selon les autorités espagnoles, depuis l'ouverture de ce bureau, 32 cas de disparition ont été consignés, dont 29 correspondent à des ADN enregistrés dans leur base. La première identification d'un corps par cette méthode a été confirmée le 5 août. Au total, neuf personnes ont été identifiées. Parallèlement, des experts en criminalistique de la Garde civile espagnole comparent les empreintes et les données biologiques. Ils parviennent parfois à envoyer des informations sur les victimes aux autorités marocaines pour faciliter leur identification.

De l'autre côté de la frontière, pour ces dizaines de familles marocaines, le temps s'est arrêté quand leurs enfants sont partis en mer.

Cet article a été adapté de l'arabe par Éléonore Pointeau avec l'aide d'une IA générative.

L'Espagne ouvre des centres d'accueil pour les migrants à Ceuta et organise le transfert de 500 mineurs vers le continent

Dès les premières lueurs du jour, jeudi 20 août, des dizaines de policiers étaient positionnés le long de la plage du Trampoline pour évacuer le camp qui a pris forme sur cette étendue de sable. C'est ici que des milliers de migrants - principalement des Subsahariens et des enfants non accompagnés qui ne peuvent être expulsés sommairement et qui sont restés

après la vague d'arrivée des migrants fin juillet - survivaient dans des conditions difficiles.

Depuis leur arrivée dans l'enclave, ils peinent à accéder à la nourriture, à l'eau, à un abri et à des installations sanitaires. Et les capacités d'accueil de cette minuscule ville sont débordées. Selon les estimations, basées sur le nombre de repas distribués chaque jour par les organisations humanitaires, environ 4 000 personnes vivaient encore sur la plage au moment de son évacuation jeudi 20 août 2026.

Sur les images diffusées par les médias locaux, on pouvait voir des milliers de migrants escortés par les ONG et les forces de l'ordre vers les casernes, centres commerciaux ou encore parkings aménagés ces derniers jours par les autorités pour accueillir ces exilés.

Ces endroits - dont le nombre total de places est de 1 800 - sont des *"structures d'accueil temporaires qui seront progressivement agrandies au fur et à mesure que les travaux d'aménagement des autres espaces prévus seraient achevés"*. Le but principal du transfert *"volontaire"* vers ces centres est d'offrir *"une solution d'hébergement et un lieu d'accueil alternatifs afin qu'ils [les migrants] n'aient plus à passer la nuit dans les rues ou sur la plage"*, a précisé le ministère.

L'évacuation du campement de la plage du Trampolín devenait une priorité pour le gouvernement en raison de la situation sanitaire et sécuritaire dans l'enclave. Les habitants se plaignent de problèmes d'insécurité et d'hygiène liés aux migrants sans abri qui errent dans les rues, et accusent le gouvernement de négliger Ceuta depuis le début de cette crise.

Dans le même temps, le gouvernement travaille au transfert de 500 jeunes filles mineures vers le continent. Pourtant, le 13 août, le ministre de l'Intérieur, avait déclaré que *"quiconque entre illégalement à Ceuta ou à Melilla (...) n'atteindra ni la péninsule, ni le continent européen, et ne restera pas indéfiniment à Ceuta ou à Melilla"*.

Mais, mercredi 29 août, le secrétaire d'État à l'Enfance a rappelé qu'*"en Espagne, les expulsions massives de mineurs sont illégales"*. Les filles non accompagnées à Ceuta - dont certaines n'ont que 10 ou 11 ans - sont dans des *"situations familiales très complexes"* et *"nécessitent une prise en charge spécialisée"*, a-t-il ajouté.

Ce transfert est difficile car il fait face à une vague de protestation politique. L'avenir de ces jeunes exilées a même déclenché une bataille politique entre le gouvernement central de gauche et les régions dirigées par le principal parti conservateur, le Parti populaire (PP), parfois avec le soutien du parti d'extrême droite Vox, qui refusent d'accueillir des mineurs isolés selon les dispositions légales existantes en Espagne.

La loi espagnole prévoit effectivement un dispositif de répartition des mineurs non accompagnés pour soulager les points d'entrée dans le pays comme Ceuta, les Baléares ou les îles Canaries. Mais il est vivement contesté depuis ses débuts et n'a jamais été vraiment effectif.

L'initiative espagnole n'a pas non plus reçu le soutien de Bruxelles, qui s'est déclaré en faveur du retour des mineurs non accompagnés de Ceuta vers leur pays d'origine sur le continent africain. *"La priorité est désormais que les autorités espagnoles et marocaines gardent le contrôle de la situation et garantissent le retour rapide de toutes les personnes qui se trouvent de manière irrégulière à Ceuta"*, avait déclaré mardi le porte-parole de la Commission européenne.

Afflux de migrants à Ceuta : "C'est une fille d'Instagram qui m'a mis en

tête que je devais partir clandestinement"

Une Marocaine de 21 ans, a fait partie des candidats à la migration qui ont franchi la frontière marocaine vers l'enclave espagnole de Ceuta, le 30 juillet. Elle a passé un jour et une nuit derrière la frontière, avant de rentrer au Maroc.

"L'idée de migrer m'est venue après avoir vu sur Instagram une fille de mon âge raconter son passage clandestin en 2024 à Ceuta, et sa nouvelle vie en Espagne. Maintenant, elle est connue dans presque tout le Maroc, avec plus de 2 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux. C'est elle qui m'a mis en tête qu'il fallait que je parte clandestinement. Je vis à Tétouan et je savais qu'il fallait pour ça passer par la mer, et je ne sais pas nager, j'ai très peur de me baigner. C'est un ami qui m'a soutenue dans l'eau et m'a aidée à passer.

Je ne serais pas partie si j'avais eu mon Baccalauréat. À l'époque, j'avais 18 ans et je me disais que je réussisse ou pas, j'allais me marier et m'installer dans la maison familiale. Je ne comprenais pas la valeur des études. J'étais accro au téléphone, à YouTube et Instagram... Mais quand j'ai raté mon bac, je l'ai amèrement regretté.

À 19 ans, j'ai trouvé un poste dans une entreprise de couture près de chez moi. À l'usine, mon salaire ne dépassait pas 2 500 dirhams par mois (près de 240 euros). Mais finalement j'ai démissionné cette année en juin parce que je travaillais 14 à 15 heures par jour.

Depuis fin juin, je me rends souvent à l'usine de couture, ils me doivent encore le salaire de mon dernier mois de travail, celui avant ma démission. Mais à chaque fois, ils me disent : 'Vas t'en, il n'y a rien, reviens une autre fois'... Je ne suis pas la seule dans ce cas, nous sommes beaucoup au Maroc à travailler sans savoir si notre salaire sera bien payé à la fin du mois.

(Au Maroc, 60 à 80% de la population active est en emploi informel, donc non déclaré.)

Aujourd'hui, je travaille comme femme de ménage. Nettoyer un lieu peut me prendre la journée entière. Selon le lieu, je suis payée entre 70 et 100 dirhams (entre 6,50€ et 9,50€). Mais je préfère ça plutôt que de prendre de l'argent à mes parents.

Jeudi 30 juillet 2026, je devais travailler en début d'après-midi. J'attendais le collègue qui nous amène à l'entreprise, quand j'ai vu sur Instagram une photo de deux filles qui avaient réussi à entrer à Ceuta. Elles souriaient avec les doigts en forme de V de la victoire. D'autres messages disaient que beaucoup de jeunes partaient pour l'enclave. J'ai même reçu un message d'une amie de Tétouan me disant : 'Tout le monde y va, essaie-toi aussi !'. Elle a regretté plus tard de m'avoir encouragée en voyant tous les morts. Mais à ce moment, au rond-point où je me trouvais, un chauffeur de taxi informel est arrivé en voiture et m'a demandé où j'allais. Sans trop réfléchir, j'ai lâché : 'Fnideq', la ville marocaine voisine de Ceuta.

J'ai une famille modeste, mon père vend des légumes au marché. Il s'est battu toute sa vie pour pouvoir nous construire une maison, l'aménager... Il s'est privé pendant des années pour qu'on ne manque jamais de rien. Ma relation avec eux est très belle, pourtant je ne leur ai rien dit pour mon départ jusqu'à ce que je sois dans Ceuta.

Mon but, c'est de partir pour vivre ma propre vie, avoir ma maison, m'habiller comme je veux et sortir aux heures que je souhaite. Je veux être tranquille, sans que personne ne me dérange. Je veux un travail stable où, si je travaille dur, je serai récompensée à la fin du mois. Quitte à travailler comme une esclave, autant que ce soit pour avoir un peu d'argent à la fin du mois. Ici, quand mon père me demande si je fais des économies, j'ai honte de lui

avouer que je finis le mois à crédit. Cette vie que je veux mener, je ne l'ai pas trouvée ici au Maroc.

Notre pays est beau, mais il est beau pour ceux qui ont de l'argent. Moi, j'aime juste la Hollande, l'Espagne, et même toute l'Europe, j'aimerais aller vivre dans n'importe quel pays honnêtement, dans une grande ville, pour me promener la nuit, sur une large avenue avec de beaux bâtiments... Mais pour ça il faut travailler en étant déclarée, ou beaucoup d'argent sur ton compte. Je n'ai rien de tout ça, je n'ai même pas de compte bancaire, alors tous mes visas sont refusés. Mais je reste patiente."

Des dizaines de migrants interpellés près de la frontière après de nouvelles fausses rumeurs d'ouverture

De nombreuses enquêtes pointent vers de fausses informations relayées sur les réseaux sociaux, indiquant que l'Espagne ne refoulerait pas les migrants arrivés par la mer. De nouvelles rumeurs ont pris de l'ampleur ces dernières semaines, évoquant l'ouverture de la frontière pendant la fête religieuse de l'Assomption. De leur côté, les autorités espagnoles et marocaines se veulent rassurantes : tout est mis en place pour éviter des passages illégaux de frontières.

Samedi 15 août 2026, plusieurs dizaines de candidats à un passage vers l'Europe, pour la plupart des ressortissants d'Afrique subsaharienne, ont été interpellés dans le nord du Maroc par les forces de sécurité locales à proximité du poste-frontière de Fnideq menant à l'enclave espagnole de Ceuta. « 294 candidats à l'émigration irrégulière » ont été interpellés samedi matin, dont 248 migrants subsahariens et 46 Marocains. « *Il s'agit d'une opération de routine visant à prévenir les tentatives de migration irrégulière* » en direction de Ceuta

Des centaines de post sur les réseaux sociaux appellent à une nouvelle traversée le 15 août. Les premiers post publiés sur Instagram et Facebook datent du 30 juillet, jour des premières arrivées massives à Ceuta. L'information que la plupart des publications relaient est que poste-frontière entre la ville marocaine de Fnideq et Ceuta « *sera ouvert* » ce samedi 15 août, « *jour férié en Espagne* ». De nombreux comptes « *douteux* » n'ayant pas ou très peu d'abonnés et d'abonnements, ont été créés en juillet voire en août 2026. La visibilité soudaine de certaines vidéos laisse également penser que des vues ont été achetées pour gonfler la tendance.

Pour empêcher un événement comme ceux survenus les 30 et 31 juillet 2026, les autorités marocaines ont annoncé mercredi 12 août 2026 avoir pris des mesures. La traversée d'autant de personnes en même temps a mené à la noyade de plusieurs dizaines même si le chiffre exact reste difficile à estimer. Le 7 août, l'Association marocaine des droits humains estimait à 141 le nombre de morts des deux côtés de la frontière, sur la base notamment de ses observations dans les morgues de Tétouan et de Tanger.

Le gouvernement espagnol et les autorités marocaines ont renforcé leur dispositif policier et militaire sur place. Le message de la Guardia Civil, diffusé sur Instagram mardi 11 août, est clair : « *La frontière avec l'Espagne est fermée et elle ne s'ouvrira pas. De nouvelles barrières de sécurité ont été installées. Si tu les franchis, tu seras renvoyé. Ne te laisse pas tromper.* » « *Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour contrer toute tentative de passage illégal et intercepter toute personne cherchant à y participer* », a déclaré porte-parole du ministère marocain de l'Intérieur. Il précise avoir « *détecté ces derniers jours la circulation de publications et de messages anonymes sur*

certaines réseaux sociaux incitant à l'organisation de tentatives de passage collectif et illégal vers Ceuta et Melilla », l'autre enclave espagnole située à 400 kilomètres à l'est.

Des procédures juridiques seront enclenchées contre ceux qui véhiculent ces appels. Un « *groupe d'individus* » soupçonnés d'être impliqués a été interpellé et soumis à une enquête. Après l'afflux inédit vers Ceuta, environ 2 000 personnes, dont plus d'un millier de mineurs non accompagnés, sont restées sur place selon l'administration de l'enclave espagnole. Le ministère marocain de l'Intérieur a appelé « *les autorités espagnoles [...] à assumer leurs responsabilités et à accélérer les démarches de retour* » de ces mineurs.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/crise-a-ceuta-la-securite-est-renforcee-apres-de-fausses-rumeurs-indiquant-que-la-frontiere-est-ouverte-ce-15-aout-d16cfb28-9899-11f1-8c29-31ba9300fba3>

Un Camerounais arrivé dans l'enclave espagnole témoigne de ses conditions de vie

Yéménites, Soudanais, Tchadiens, Égyptiens, Sénégalais, Algériens, et surtout Marocains... Des milliers d'exilés survivent dans l'enclave espagnole de Ceuta sans solution de logement, dans des conditions difficiles, dans l'espoir d'obtenir l'asile ou une régularisation.

Assis sur des cartons au pied d'un arbre, face à la mer, dans l'enclave espagnole de Ceuta, un groupe de cinq Camerounais profite d'un repas distribué par la Croix-Rouge. Le seul de la journée. Un camerounais de 28 ans. *"Nous sommes la plus petite communauté ici, les Camerounais"*. Alors ils se soutiennent pour résister à la dureté des conditions de vie : ni eau courante, ni électricité et aucun moyen de subsistance. *"Les conditions de vie ne sont pas ce à quoi on s'attendait en fait, comparé à nos attentes vraiment c'est dur. J'ai 18 cartons sur lesquels je dors, j'ai pas un toit sur ma tête, l'insalubrité est fréquente, vous voyez, et la poussière est constante, tout est à refaire"*. À cela s'ajoute les souvenirs difficiles de la traversée : *"Du moment où tu vas rentrer dans la mer et trouver des cadavres, et trouver des gens qui se marchent dessus, forcément ça marque, ça marque l'esprit, c'est quelque chose qu'on ne peut pas oublier"*.

Ses amis et lui ne sont pas encore enregistrés comme demandeur d'asile car l'attente est longue dans les lieux administratifs. Dans ces conditions, il ne sait pas s'il pourra tenir plus longtemps à Ceuta. Avant d'arriver, il travaillait depuis sept ans dans un restaurant de Tétouan au Maroc.

"Je suis venu sur un coup de tête. J'ai appris les nouvelles à la radio, sur les réseaux sociaux. On a toujours l'intention de dire que l'autre côté est meilleur qu'ici, tu as envie d'aller voir de toi même tu vois, donc c'est cette envie qui m'a motivé à venir ici. Si l'Espagne c'est ce que je vois aujourd'hui, je retourne au Maroc ! Mais s'il y a une suite favorable à mon existence ici, je vais rester en Espagne".

Les exilés doivent aussi faire face à la colère des habitants de Ceuta, qui estiment que la ville n'a plus les capacités d'accueil pour faire face à ces arrivées.

Les mineurs marocains refusent le retour réclamé par Rabat

Ils se baladent en petits groupes le long de la côte et font passer les journées entre baignades et repos à l'ombre des arbres. Les mineurs marocains arrivés à Ceuta espèrent encore rejoindre l'Europe et ne souhaitent pas revenir au Maroc.

Certains ont trouvé une place en centre d'hébergement, d'autres dorment dans la

rue, peut-être un millier. Tous les soirs, ils se retrouvent sur la playa del Trampolín, avec les autres exilés venus de toute l'Afrique et du Moyen-Orient. Ici, les grandes ONG distribuent des sandwichs et pourvoient des soins de base, mais les besoins sont énormes.

Des cabanes de fortune ont été construites avec des cartons et des morceaux de bois sur la plage. De longues queues se forment devant les équipes médicales. Elles traitent des blessures, des maladies de peau, des problèmes respiratoires. *"La santé publique, ici, n'existe pas. Une plage, des besoins personnels... Non, c'est impossible"*, indique un médecin bénévole. *"Nous pensons qu'il reste, à Ceuta, plus de 7 000, 8 000, 10 000 personnes. Nous ne pouvons pas le savoir parce qu'ils ne sont pas enregistrés"*.

Dans ce qui ressemble de plus en plus à un bras de fer diplomatique, Rabat tient justement les autorités espagnoles pour responsables des conditions de vie des mineurs isolés. Mais la loi espagnole interdit tout retour collectif des mineurs isolés. Chaque enfant doit faire l'objet d'un examen individuel. . C'est le cas de ce mineur de 17 ans : "Je veux rester ici, à Ceuta, ou en Europe. Il n'y a rien au Maroc, je n'ai pas d'avenir là-bas".

Le président de l'enclave espagnole appelle à «confiner» les migrants en attendant leur expulsion

Le sort des migrants encore sur place fait l'objet de vives discussions politiques entre le gouvernement central, de gauche, et le président de Ceuta, membre du principal parti de droite, le Parti populaire. Ce dernier a, lors d'une conférence de presse, suggéré d'*« aménager un espace qui fonctionnerait comme un centre de rétention pour étrangers, où ces personnes puissent être placées et y demeurer confinées »* tout en évoquant une situation *« intenable »* et *« inacceptable »* sur place.

Pour lui, il faut un *« plan d'État »* pour rétablir la normalité dans l'enclave. Le ministre espagnol de la Politique territoriale, qui était à Ceuta lundi, n'a pas évoqué de possibles expulsions. Mais il a jugé *« important »* de mettre en place le regroupement familial pour les migrants mineurs arrivés à Ceuta. Il a assuré que la sécurité avait été renforcée à Ceuta, notamment les effectifs d'agents de la Garde civile, de l'armée et de la police. Autant de mesures prises en réponse à une manifestation, dimanche à Ceuta, qui a rassemblé 5 000 personnes (selon la police) venues demander aux autorités d'agir face à la situation dans l'enclave.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20260811-ceuta-le-pr%C3%A9sident-de-l-enclave-espagnole-appelle-%C3%A0-confiner-les-migrants-en-attendant-leur-expulsion>

Sur les réseaux sociaux, les fausses informations et appels à traverser la frontière le 15 août inquiètent les autorités

Mais ces derniers jours, à peine plus d'une semaine après l'arrivée massive des migrants dans l'enclave de Ceuta, des messages circulent massivement sur Tiktok, Instagram et Facebook et évoquent tous une même date : le 15 août 2026. Parfois vus plusieurs centaines de milliers de fois, ces messages affirment que *"le 15 août, le poste frontière de Ceuta / El Tarajal sera ouvert normalement si Dieu le veut. Le 15 août est férié en Espagne mais le poste reste ouvert 24h/24. Il est peu probable qu'il y ait beaucoup de circulation"*. Dans d'autres posts, un visuel citant un faux communiqué du gouvernement espagnol avançant qu'*"il a été décidé d'ouvrir les points de passage frontaliers le 15 août (...) de 10h à 23h"* circule.

Dans les commentaires, des vagues de messages de Marocains. *"L'armée ne nous a pas permis de rentrer la première fois. Espérons qu'on le refera le 15/08"*, écrit l'un d'eux, partageant son numéro commençant par +212. En dessous, les messages se multiplient. *"Nous sommes deux et prêts, voici mon numéro"*, commente un autre. D'autres partagent des liens de groupes WhatsApp. *"Que Dieu soit avec nous"*, avance une jeune femme. *"Je vais travailler deux ans en Espagne"*, prédit une autre. D'autres partagent des vidéos issus des réseaux sociaux montrant les *"meilleurs itinéraires"* à la nage pour rejoindre Ceuta en évitant les contrôles policiers.

Ces messages, repérés il y a plusieurs jours, commencent à inquiéter les autorités qui craignent de voir affluer une nouvelle vague de personnes à la frontière entre le Maroc et la petite enclave espagnole. Selon une enquête de la Garde civile espagnole, il existe bien *"une campagne en ligne active susceptible de mobiliser la population"* mais il n'existe aucun élément permettant d'estimer le nombre de participants potentiels ni de supposer que les événements survenus fin juillet se reproduiront le 15 août 2026.

Le rapport fait également état d'une quantité importante de désinformation, notamment concernant l'ouverture de la frontière, l'aide financière perçue par les migrants après leur arrivée ou encore la récente décision de la Cour suprême. Cette dernière avait déjà été largement instrumentalisée fin juillet même si, là aussi, l'impact réel de ces publications est difficile à quantifier.

De manière générale, le sujet de l'émigration vers l'Europe a toujours suscité un fort intérêt au Maroc. Quelques jours avant l'afflux massif à Ceuta, Les images d'une marocaine arrivée à Ceuta, ont fait le tour des réseaux. Les vidéos de la jeune fille faisant un signe de victoire devant les caméras du média local El Faro de Ceuta ont été visionnées plusieurs millions de fois et ont même été diffusées dans des journaux télévisés nationaux.

"Tous ces contenus sur les réseaux sociaux rencontrent un effet de masse car ils entretiennent le récit d'une Europe perçue comme un Eldorado", racontait un membre de l'AMDH : *"Imaginez l'impact que cela peut avoir sur une jeunesse sans perspectives lorsqu'elle voit un homme revenir d'Europe avec une voiture ou de l'argent ou quand elle voit sur les réseaux sociaux un habitant du quartier parti en Europe réussir"*.

En réponse, le dispositif sécuritaire a été augmenté à Fnideq et aux abords du poste-frontière avec Ceuta. Des vidéos montrent l'arrivée massive de véhicules des forces de l'ordre. Une information confirmée par l'Association marocaine des droits humains à Tétouan à nos confrères du site d'information marocain Yabiladi.

Même chose du côté espagnol de la frontière. La directrice générale de la Garde civile, a ordonné qu'aucun nouveau congé ne soit accordé aux officiers de l'institution armée en poste à Ceuta et Melilla en raison de *"la situation opérationnelle résultant de l'augmentation de la pression migratoire irrégulière"* dans les deux villes autonomes. La circulaire intervient à la suite de ces informations faisant état d'une nouvelle tentative présumée de franchissement massif de la frontière par des migrants en situation irrégulière, encouragée sur les réseaux sociaux pour samedi prochain, note le journal.

Plus d'une semaine après l'afflux de 70 000 personnes, une crise humanitaire menace l'enclave

Sur la plage de Trampolin, à Ceuta, plusieurs centaines d'exilés luttent pour leur survie depuis plus d'une semaine. Pour s'abriter, ils ont commencé à construire de petites

cabanes avec les objets trouvés sur place, parfois avec des pans de tissus. Sur des morceaux de bois, des vêtements ont été suspendus. Les exilés sont dirigés par la police et les commerçants vers cette plage.

Selon le président de Ceuta, entre 8 000 et 11 000 migrants sans papiers se trouveraient encore dans la ville autonome. Originaires d'Afrique subsaharienne pour la plupart, ces jeunes hommes veulent rester en Europe. *"Si on avait la possibilité de rester chez nous, pourquoi prendre la mer pour aller chez les autres ? On n'est pas en Espagne pour déranger. On n'est pas des voleurs, on n'est pas des bandits. On est venus pour contribuer à l'économie espagnole [...], aider l'Espagne et nous aider aussi. Parce que dans nos pays on a fait des études mais on ne peut pas travailler"*.

Mais en attendant qu'une décision soit prise sur leur sort, les exilés patientent sur le sable. Le CETI est saturé et ne peut pas accueillir les nouveaux arrivants. Le délégué du gouvernement à Ceuta, a annoncé que le gouvernement central prévoyait de mettre en place dans un délai approximatif d'*"un mois"* un centre d'accueil temporaire des étrangers (CATE) afin de traiter plus rapidement les situations administratives et accélérer les transferts vers la péninsule des demandeurs d'asile qui peuvent y prétendre.

Selon les estimations du gouvernement espagnol, environ 2 000 personnes se trouveraient sur la plage de Trampolin et aux alentours du CETI. Mais ce nombre ne correspond pas à la quantité – bien plus élevée - de repas distribués chaque jour par la Croix rouge.

"Ça y est, il n'en reste plus. Encore une fois", déplore une membre de la Croix-Rouge en distribuant le dernier repas de son stock, alors que de nombreuses personnes attendent encore d'avoir à manger. Depuis l'afflux d'exilés à Ceuta, de nombreuses personnes ont affirmé souffrir de la faim. Plusieurs d'entre eux ont indiqué à des journalistes que des supermarchés ne les avaient pas laissé entrer pour acheter de la nourriture. Seules quelques organisations prennent en charge aujourd'hui les distributions de nourriture.

Pour assurer un minimum d'hygiène aux exilés vivant sur la plage, une dizaine de toilettes ont été installés sur une esplanade, ainsi qu'une trentaine de douches, un hangar et des points d'eau. Mais la situation est malgré tout critique car l'état de santé de certains exilés est préoccupant après une traversée éprouvante et plusieurs jours sans soin. *"Il y a des diarrhées et vomissements... Certains ont de la fièvre, c'est préoccupant. Cela aura des répercussions sur la santé publique si cette situation perdure"*, met en garde le chef du service de médecine préventive de l'hôpital de Ceuta.

Parmi les exilés arrivés fin juillet, les mineurs non accompagnés restent les plus vulnérables. Depuis l'afflux du 30 juillet, *"le taux d'occupation des centres d'accueil pour mineurs de Ceuta est de 2 600% au-dessus de sa capacité critique"*

Selon la ministre espagnole de la jeunesse et de l'enfance, plus de 1 300 mineurs se trouvent toujours dans la ville autonome. Jour après jour, les autorités s'efforcent d'identifier et de prendre en charge tous ces mineurs, mais les moyens manquent. Ceuta *"ne dispose d'aucun espace supplémentaire"* pour prendre en charge ces jeunes, *"une priorité"*, a averti de son côté le préfet de la ville.

Face à la crise, la municipalité s'organise comme elle peut. Deux écoles ont été transformées en centres d'accueil. *"Le premier centre est déjà opérationnel et accueille environ 110 filles et adolescentes. Cette mesure nous permettra d'offrir une solution temporaire en attendant l'achèvement des nouvelles installations prévues à Loma Margarita et dans la zone portuaire, qui pourront accueillir entre 400 et 500 mineures dès la semaine*

prochaine", avait déclaré la municipalité le 6 août. Afin de prendre en charge ces jeunes, la ministre de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations, a annoncé mardi 4 août une aide de 25 millions d'euros pour l'enclave.

Une mise à l'abri indispensable et urgente car plusieurs cas d'agressions sexuelles et de viols sur des jeunes filles et des femmes ont déjà été recensés par les autorités espagnoles. *"À la suite de l'afflux massif de milliers de personnes fin juillet, un tribunal de Ceuta enquête sur six cas d'agressions sexuelles présumées qui se seraient produites dans ce contexte .*

Des habitants se sont mobilisés pour mettre en place un hébergement réservé aux femmes et aux jeunes filles seules. Selon la secrétaire de l'association de quartier Prince Alfonso, au moins 180 femmes et jeunes filles avaient été recensées dans ce camp le dimanche 9 août 2026.

Le corps d'un jeune Subsaharien retrouvé au large de Ceuta

Un migrant subsaharien a été retrouvé mort par la garde civile espagnole au large de l'enclave, lundi 10 août 2026. Le corps serait celui d'un jeune homme. Il est en cours d'identification, ce qui doit permettre de déterminer si sa mort est liée à l'afflux massif du 30 juillet 2026.

La dépouille a été découverte dans la zone de pêche de Juan XXIII, située dans le sud de l'enclave, 24 heures seulement après qu'un autre corps a été repêché dans la même zone dimanche. Parmi les corps retrouvés ces derniers jours par l'unité de plongeurs-sauveteurs spécialisés de Ceuta (GEAS), une vingtaine ont été retrouvés dans cette zone de pêche. *"Le corps a été transporté en salle d'autopsie où les membres de l'unité de la police judiciaire de la Garde civile tenteront de l'identifier"*

Les autorités espagnoles ont fixé à 82 le nombre de personnes mortes lors de leur tentative de rejoindre l'enclave, dont six ont été identifiées. La majorité d'entre elles sont décédées par noyade. Mais ces chiffres seraient sous-estimés selon l'Association marocaine des droits humains qui, elle, fait état de "près de 130 victimes.

Les corps de deux subsahariens ont été retrouvés le 6 août 2026 dans l'enclave espagnole, dont un portait une combinaison de plongée.

Lundi 10 août, le porte-parole de l'AUGC, principal syndicat représentatif de la garde civile espagnole, alertait sur la recrudescence depuis le début du mois de janvier des tentatives de traversées par tous les moyens vers l'enclave espagnole, dont les airs.

De nombreux migrants africains tentent ainsi le passage depuis Jbel Musa, un massif montagneux au nord du Maroc situé à quelques kilomètres de Ceuta. Des centaines de Subsahariens se cachent dans cette forêt et tentent régulièrement de traverser la frontière terrestre.

Un migrant subsaharien meurt après avoir traversé Ceuta en parapente depuis le Maroc

Un jeune homme subsaharien est décédé, vendredi 7 août 2026, dans l'enclave espagnole de Ceuta, après être tombé dans la mer alors qu'il traversait la frontière en parapente depuis le Maroc en passant par la digue de Benzú. D'après les premières indications, le migrant aurait eu l'intention d'atterrir dans une zone proche de la frontière nord de Ceuta, mais il n'aurait pas réussi à contrôler son appareil et aurait fini par tomber à

l'eau.

Les unités de la Garde civile se sont rapidement mobilisées dès que la tentative d'entrée a été détectée et les effectifs du Service maritime sont intervenus vers 8 heures du matin. Après avoir découvert la victime, les équipes de secours ont tenté de réanimer le jeune exilé, en vain. Le corps du jeune homme a été transporté à la base du Service maritime de la Garde civile, dans l'attente de la réalisation de l'autopsie.

Ce n'est pas la première fois que des migrants d'Afrique subsaharienne tentent de passer dans l'enclave espagnole par tous les moyens - notamment par parapente. La première tentative de passage par parapente connue et réussie a eu lieu le 3 octobre 2025. Selon le média marocain Yabiladi, d'autres tentatives ont eu lieu vers Ceuta depuis lors.

ITALIE

Un réseau de passeurs entre l'Algérie, la Sardaigne et la France démantelé

Jeudi 6 août 2026, la police italienne a annoncé l'arrestation de huit personnes dans le cadre d'une enquête ouverte depuis le mois de février. Tous originaires d'Algérie, ils sont suspectés d'avoir monté un réseau de passeurs opérant entre l'Algérie, l'île italienne de Sardaigne et la France. L'homme à la tête du réseau était un demandeur d'asile résidant à Cagliari, la capitale de l'île. *"Cet homme aurait géré le recrutement des migrants et des passeurs en Algérie, la collecte de l'argent nécessaire à la traversée et l'organisation des voyages clandestins vers les côtes de la Sardaigne au moyen d'embarcations dangereuses, ainsi que la présumée corruption de membres des autorités locales afin de faciliter les départs"*, relève la police.

En six mois d'enquête, les enquêteurs ont pu reconstituer le fonctionnement de ce réseau criminel opérant entre El Kala, Cagliari et Marseille dans le sud de la France. Ils ont recensé au moins cinq traversées. *"En Algérie étaient recrutés les migrants, organisés les départs et mise en place la logistique des traversées"*. Ensuite, en Sardaigne, *"se trouvait la structure chargée de l'accueil, de la préparation de documents contrefaits et du soutien opérationnel aux complices"*. La branche marseillaise de l'opération était uniquement financière, indique la police : *"l'un des principaux financiers de l'organisation"*, y opérait

Les traversées coûtaient environ 2 500 euros par personne et concernaient à chaque fois entre 10 et 12 migrants. Elles étaient effectuées à bord de bateaux "Phantom", une référence bien connue de bateau semi-rigide très rapide. Au moins 50 à 60 migrants - principalement des Algériens et Tunisiens - aurait donc rejoint l'Italie via ce réseau.

Une fois en Italie, de faux documents attestant des demandes de protection internationale en cours étaient fabriqués. *"En modifiant des documents authentiques et en remplaçant les photographies, le réseau aurait créé de faux documents, vendus environ 150 €, permettant ainsi à des citoyens étrangers de séjourner ou de circuler illégalement dans le pays"*. Selon le communiqué de la police, le groupe criminel prévoyait d'élargir ses activités afin d'ouvrir une *"nouvelle route de trafic d'êtres humains, plus rentable"*, entre l'île tunisienne de La Galite et les côtes sardes, poursuit la même source.

LETTONIE

Découverte d'un tunnel pour faire passer des migrants depuis la Biélorussie

La Lettonie a annoncé que les gardes-frontières ont découvert un passage souterrain dans la zone de Silène, à 10 mètres de la clôture marquant la frontière avec la Biélorussie. Le tunnel a été découvert à la suite de l'interception par les gardes-frontières de 15 migrants dans la zone. C'est en poursuivant les recherches qu'ils ont découvert l'infrastructure passant sous la frontière.

"Il s'agit du premier cas d'utilisation d'un tunnel pour franchir illégalement la frontière lettone. À cet endroit, aucune infraction n'avait été constatée auparavant et aucune arrestation de personnes franchissant illégalement la frontière n'avait eu lieu", précisent les gardes-frontières.

Des découvertes similaires ont eu lieu dans les pays voisins, comme en Lituanie. Depuis le début de l'année, les gardes-frontières du pays affirment avoir découvert douze tunnels de ce type le long de la frontière biélorusse. Certains mesurent parfois plus de 25 mètres de long. Du côté de la Pologne, c'est un tunnel de 100 mètres de long et d'environ 1,5 mètre de hauteur qui a été découvert fin 2025. L'entrée du tunnel, cachée dans la forêt du côté biélorusse, se trouvait à environ 50 mètres de la frontière. La sortie, dissimulée sous un tapis de feuilles, était, située à seulement 10 mètres de la frontière polonaise, dans les environs de Narewka dans la province de Podlachie. C'est le quatrième tunnel repéré dans la province en 2025, selon les gardes-frontières.

Cette annonce intervient après un précédent épisode de tensions survenu à la frontière entre la Biélorussie et la Lettonie. Mercredi 22 juillet 2026, l'armée lettone a indiqué avoir fait usage de gaz lacrymogène et avoir tiré un coup de semonce face à des exilés qui tentaient de franchir la frontière depuis la Biélorussie.

Riga estime que le nombre de tentatives de franchissements illégaux de sa frontière a augmenté cette année et accuse à nouveau la Biélorussie d'être derrière cet afflux. Ces allégations ne sont pas nouvelles. Les pays de l'Union européenne (UE) accusent la Biélorussie d'orchestrer ces flux de migrants depuis 202. Régulièrement, des tensions sporadiques ont lieu aux frontières de la région. En réponse, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne ont érigé des barrières, renforcé la surveillance et augmenté les patrouilles.

Mais actuellement, c'est la frontière lettone qui *"est devenue la principale cible"*, a déclaré le ministre de l'Intérieur mi-juillet. Si l'on en croit l'évolution des chiffres publiés par les trois gouvernements, la pression s'est effectivement progressivement déplacée. La Lituanie était le principal point d'entrée en 2021-2022 mais les flux se sont dirigés vers la Pologne, puis plus récemment vers la Lettonie, qui connaît une forte hausse des tentatives de traversée en 2025-2026. Depuis le début de l'année, 8 553 personnes ont été interpellées. En 2025 et 2024, les chiffres étaient respectivement de 12 408 et 5 388.

EUROPE

ALBANIE

Les centres de rétentions italiens en Albanie "mettent en péril la sécurité, la liberté et les droits" des migrants

Depuis l'adoption du pacte asile et migration – qui rend possible pour les États membres l'ouverture de "hubs de retour" dans des pays tiers – le 12 juin 2026, la Première ministre italienne ne cesse de vanter le *"modèle albanais"* de centres de retour. Avec la crise

de Ceuta, la dirigeante italienne a réitéré sa volonté de construire des centres similaires, mais en Afrique cette fois.

Mais pour Amnesty international, qui a publié un rapport jeudi 20 août 2026 sur les centres en Albanie, le pacte asile et migration est un *"signal d'alerte"* pour l'Union européenne et non un exemple. Il *"met en péril la sécurité, la liberté et les droits humains"* des demandeurs d'asile.

Amnesty international dénonce tout d'abord les conditions de détention dans le centre de Gjader. Si initialement il devait concerner uniquement des demandeurs d'asile venant de pays réputés sûrs et interceptés dans les eaux internationales, une loi adoptée en 2025 a changé la donne. En mars, le gouvernement italien a modifié la loi afin d'utiliser le centre de Gjader pour détenir également des ressortissants étrangers de sexe masculin faisant l'objet d'une mesure d'expulsion en Italie, autorisant ainsi leur transfert forcé depuis des centres de rétention en vue d'une expulsion situés en Italie vers Gjader.

Ainsi, près de 600 personnes - originaires notamment d'Afrique du Nord, du Bangladesh, de Côte d'Ivoire et de Gambie – ont été transférées dans ce centre. Et ce dans des conditions pouvant faire craindre *"qu'elles puissent constituer des actes de torture ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants"*. Les concernés *"demeuraient attachées avec des liens en velcro tout au long du trajet"* de parfois plus de 24 heures. Et dans d'autres cas, *"des personnes n'avaient pas été informées qu'elles étaient conduites à Gjader, mais il leur avait été dit qu'elles se rendaient vers d'autres centres de rétention dans le sud de l'Italie"*, note le rapport.

"Les personnes détenues en Albanie sont traumatisées. Certaines ont peut-être traversé le désert, été arrêtées et maltraitées en Libye, survécu à la traversée en mer à bord d'embarcations impropres à la navigation, puis, après avoir été interceptées par les autorités italiennes, ont passé plusieurs jours à effectuer le trajet jusqu'en Albanie. D'autres, transférées depuis des centres de détention en Italie, sont arrachées à leur vie, laissant derrière elles leur entourage et leurs réseaux de soutien, et doivent soudainement faire face à un nouvel environnement et à de nouveaux contrôles et formalités administratives, le tout dans une situation d'isolement. Ce qu'ils sont contraints de subir est intolérable et inutilement cruel", a déclaré la directrice du Bureau d'Amnesty International auprès des institutions européennes.

Et une fois en Albanie, les exilés vivent dans des conditions carcérales. Le rapport décrit des cellules de quatre hommes avec uniquement une *"table sous-dimensionnée"*, un espace extérieur *"dépourvu de sièges ou de tout autre mobilier"* et un accès *"extrêmement limité aux espaces permettant une interaction sociale"*. De ce fait, entre le 11 avril et le 16 mai 2025, 42 *"incidents critiques"* ont été recensés, dont au moins deux tentatives de pendaison, une manifestation ayant conduit au bris d'une vitre blessant trois personnes, et divers incidents d'automutilation.

La gestion de ces centres se passe dans l'opacité, dénonce Amnesty qui s'est vu refuser trois fois sa demande de visite des centres albanais. Pour les organisations de la société civile, le seul moyen d'accéder aux infrastructures se fait via la participation aux visites conduites par des parlementaires. Mais, depuis avril 2025, le ministère de l'Intérieur a imposé des restrictions aux parlementaires visitant les centres et exige désormais que les personnes les accompagnant soient employées fonctionnellement par leur bureau. Et sans moyen propre accordé au défenseur des droits pour enquêter sur ce centre, toute surveillance, du fait de l'éloignement géographique des centres, est complexe.

Une extraterritorialité à l'origine d'une "zone grise juridique", regrette l'ONG. Le 9 mai 2025, cinq ressortissants égyptiens ont été expulsés via un vol affrété par Rome. Ils ont donc été escortés à travers le territoire albanais. Sauf qu'une telle procédure, «*qui a impliqué de sortir les ressortissants égyptiens du centre de détention de Gjader et de les faire transiter par le territoire albanais*», n'est pas prévue par l'accord ou la loi.

"L'absence de cadre juridique pour ce type d'opérations pourrait créer une zone grise, dans laquelle le traitement réservé aux personnes concernées pendant le transfert, ou leur capacité à accéder à des recours — y compris un recours contre l'expulsion elle-même — ne pourrait faire l'objet d'aucun contrôle", dénonce Amnesty. Des zones grises notamment dues au fait que les personnes détenues en Albanie relèvent de la juridiction italienne. Mais leur éloignement géographique de l'Italie, associé à un accès limité à des avocats, aux tribunaux et à d'autres garanties, *"compromet considérablement l'exercice des droits de solliciter l'asile et d'accéder à la justice"*. Un avocat interrogé par l'ONG a raconté qu'il *"n'avait pas pu rencontrer son client avant l'audience et qu'il n'avait pas eu le temps de préparer correctement sa défense"*.

Ces faits inquiètent d'autant plus l'ONG que l'Italie, avec l'entrée en vigueur du pacte asile et migration le 12 juin, a fait savoir qu'elle souhaitait reprendre le traitement des demandes d'asile dans les centres albanais. *"Cela doit servir de signal d'alerte afin que l'UE gèle définitivement tout projet visant à étendre le recours à la délocalisation de la détention et à d'autres outils d'externalisation"*.

Le projet albanais est aussi vivement critiqué en Italie, notamment pour son coût par rapport au bilan de quelques centaines de migrants accueillis. Selon les estimations, l'accord avec l'Albanie aurait coûté quelque 74 millions d'euros pour la création des centres. Et *"le gouvernement aurait provisionné plus de 670 millions d'euros jusqu'en 2028 pour financer la mise en œuvre de l'accord"*.

ROYAUME-UNI

Les limites de l'Opération Forteresse promise par Reform UK

Début août, le parti d'extrême-droite britannique Reform UK a annoncé son intention de déployer la Royal Navy contre les migrants dans la Manche si le parti venait à remporter les prochaines élections législatives, qui ne sont toutefois pas prévues avant 2029. La formation dirigée par Nigel Farage estime qu'il s'agirait de la *"plus grande opération militaire dans la Manche depuis la Seconde guerre mondiale"*.

Des experts militaires, des juristes ainsi que les adversaires politiques de Reform UK estiment que la proposition baptisée *"Opération Forteresse"* est impossible à mettre en œuvre sans la coopération du gouvernement français et serait contraire au droit international.

Les défenseurs des droits humains au Royaume-Uni sont d'autant plus inquiets, que la rhétorique anti-immigration n'est pas seulement portée par l'extrême-droite. Un député du parti conservateur, estime ainsi que la priorité du gouvernement britannique devrait être de quitter la Convention européenne des droits de l'homme s'il veut contrôler la migration irrégulière. *"Cela nous permettrait d'expulser chaque immigré illégal dans la semaine suivant son arrivée"*, a-t-il assuré. Ces personnes doivent, selon lui, *"soit retourner dans leur pays d'origine si possible, soit un tiers pays sûr, comme par exemple le Rwanda"*. Le député y voit un *"effet dissuasif"*, arguant que les migrants reconsidéreraient la traversée de la Manche s'ils étaient expulsés immédiatement à leur arrivée.

Selon le plan de Reform UK détaillé sur 28 pages, les bateaux transportant des migrants seraient interceptés en mer et renvoyés en France par la Royal Navy avant de pouvoir atteindre les côtes britanniques. Le parti affirme vouloir miser sur des moyens militaires et ses services de renseignement pour surveiller la Manche, et ainsi briser l'économie de la migration clandestine. Reform UK dit vouloir conclure un accord avec la France afin de permettre le transfert des migrants vers un port français, tout en assurant qu'un refus de collaborer n'empêcherait pas les refoulements vers la côte française. *"Sous un gouvernement Reform UK, dans quinze jours, il n'y aurait plus de bateaux"*, a lancé Nigel Farage en présentant son plan. Le porte-parole de Reform UK pour les affaires intérieures, a concédé qu'il était peu probable que la France consente à ce genre de projet, tout en assurant ne pas craindre la confrontation avec Paris.

Le gouvernement français a d'ailleurs réagi, le ministère français de l'Intérieur estimant que *"ce serait une violation de la souveraineté française autant qu'une violation du droit de la mer et du droit international"*. Par ailleurs, le ministère souligne que les accords conclus avec Londres et les mesures prises par la France avaient déjà conduit à une baisse des traversées depuis le début de l'année par rapport à la même période en 2025.

Nigel Farage a cité directement la récente crise migratoire à Ceuta qui, selon lui, *"montre à quel point cette situation est grave"*, bien que les migrants arrivant à Ceuta doivent d'abord se rendre en Espagne continentale, puis traverser l'Espagne et la France avant d'arriver sur les côtes de la Manche.

L'annonce de l'Opération Forteresse coïncide également avec un regain d'intensité dans le débat sur l'immigration au Royaume-Uni. Les arrivées ont baissé de 42 % au premier semestre de cette année par rapport à 2025. Toutefois, les traversées ont connu une forte augmentation ces dernières semaines, avec un pic de 752 arrivées le 29 juillet 2026.

Enfin, la plan a été présenté alors que Reform UK traverse une période turbulente, éclaboussé par des enquêtes de la police et du parlement sur ses finances. Nigel Farage, éclaboussé par des révélations sur des donations douteuses dont il aurait bénéficié, a même démissionné début juillet de son siège de député de Clacton-on-sea. Pris dans cette tourmente, le parti, qui caracolait en tête des sondages nationaux depuis environ 18 mois, a récemment perdu son avance.

Reform UK est un parti politique d'extrême-droite et son leader Nigel Farrage a été l'une des figures majeures de la campagne en faveur du Brexit. Pourtant, le Brexit a été suivi d'une augmentation du nombre de traversées en mer, puisque le Royaume-Uni ne peut plus renvoyer les demandeurs d'asile en France dans le cadre du règlement de Dublin. La promesse d'une gestion restrictive de l'immigration reste le moteur du parti. Reform UK soutient que le système d'asile actuel britannique encourage la migration irrégulière, que le parti qualifie de migration *"illégal"* et prône un contrôle plus strict des frontières.

En matière migratoire, ses dernières propositions se veulent dissuasives, en veillant à ce que les migrants ne puissent s'installer au Royaume-Uni après leur arrivée par la Manche.

Voici les mesures prévues par le plan de Reform UK :

- Déploiement de la Royal Navy, dont les Royal Marines, qui sont une unité d'élite entraînée pour mener des opérations spéciales en mer, dans la Manche pour intercepter les petites embarcations.

- Renvoi en France des migrants interceptés.
- Création d'un commandement militaire et de renseignement conjoint pour surveiller la Manche.
- Une surveillance élargie de la Manche par des moyens militaires et de renseignement.
- Déclaration des traversées irrégulières de la Manche comme une urgence de sécurité nationale.
- Un accord formel avec la France pour le transfert des migrants interceptés, tout en assurant que les retours auront lieu même sans l'approbation française.

Les ambitions de Reform UK devraient rencontrer d'importants obstacles juridiques et pratiques, que ce soit au niveau du droit maritime international, des obligations en matière d'asile et de la relation du Royaume-Uni avec la France. Sur un plan strictement opérationnel, un ancien officier de l'armée britannique a ironisé en déclarant que l'annonce "*semble magnifique, à condition que vous ne connaissiez rien aux navires, aux marins, à la France ou à la loi*". Il explique ainsi que le Royaume-Uni ne peut simplement déplacer des navires militaires dans les eaux territoriales françaises, saisir des embarcations ou faire débarquer des migrants en France sans l'autorisation du gouvernement français.

L'ancien commandant de la Royal Navy, estime-lui aussi que le déploiement des navires de guerre "*n'était pas vraiment la solution*". "*La Marine peut faire beaucoup, mais l'idée de... ramener des personnes en France, contre la volonté des Français, ça ne tient pas la route*". Il s'interroge sur le déploiement de navires de guerre valant plus d'un million d'euros et doté de technologies de pointe pour les utiliser comme ferry et transporter des migrants. Il a également souligné la difficulté, voire l'impossibilité technique d'approcher un navire de guerre d'un canot pneumatique, une manœuvre extrêmement risquée pour la vie des migrants. Pour lui, le plan de Reform UK "*manque de beaucoup de substance*".

Ces critiques n'ont pas empêché Nigel Farage d'assurer que le parti est "*très confiant*" et que la démarche respecterait le droit international.

Le parti travailliste au pouvoir a accusé Reform UK de vouloir détourner l'attention des scandales financiers visant le parti et son dirigeant en annonçant ce plan migratoire controversé, ce que Nigel Farrage nie en bloc. Le gouvernement actuel se concentre sur l'intensification de la coopération avec la France pour s'attaquer aux réseaux organisés de contrebande. Londres et Paris ont signé il y a quelques mois un nouvel accord de trois ans, qui prévoit que le Royaume-Uni verse à la France jusqu'à 766 millions d'euros en échange d'un renforcement des moyens de contrôle le long de la côte française.

Un méga boat atteint le Royaume-Uni avec 230 migrants, un record

Selon les autorités, l'embarcation est arrivée à Douvres aux alentours de 2 heures du matin lundi 10 août 2026. L'antenne de la SNSM de Berck-sur-Mer a fait état d'une opération d'assistance "*hors norme*" menée auprès d'un canot. "*Au total, 230 personnes (ont été) dénombrées à bord dont plus de 20 enfants. Un nouveau et triste record du nombre de personnes transportées à bord de ces embarcations précaires vient ainsi d'être franchi*". Les équipes de la SNSM ont accompagné le canot jusqu'aux eaux

britanniques avant d'être relayées par les secours d'outre-Manche. Deux personnes ont été secourues de l'embarcation mais les autres ont désiré poursuivre leur route.

Ce nouveau record illustre l'amplification du recours à des bateaux toujours plus gros et surchargés pour traverser de manière clandestine la Manche. *"Depuis trois mois, on voit passer de plus en plus"* de canots de 15 mètres, a expliqué le directeur de la SNSM. *"On a passé le record de 150 il y a peu, on ne pensait pas qu'il pourrait y en avoir plus, mais il n'y a vraiment plus aucune limite"*. La préfecture de la Manche et de la mer du Nord confirme cette tendance. *"Le nombre de personnes par embarcation ne cesse d'augmenter"*. Il était de 26 en 2021, 45 en 2023, 63 en 2025 et 65 depuis début 2026. *"Par ailleurs, 10 embarcations embarquant plus de 100 personnes, et une embarquant plus de 200 personnes, ont tenté la traversée depuis début 2026"*, ajoutent les autorités françaises.

Ce phénomène des méga boats est *"en train de devenir une nouvelle normalité"*, commente la co-coordinatrice de l'antenne locale de l'association Utopia 56 à Calais, qui appelle à accroître les dispositifs de secours. *"Il va falloir questionner rapidement et réellement le dimensionnement du dispositif de secours dans la Manche, qui n'a pas l'air de s'adapter autant qu'il le faudrait aux nouvelles dynamiques de passage"*, *"car entre une embarcation avec 50 à 60 personnes et une avec plus de 200 personnes, ce n'est pas la même chose"*.

Selon la préfecture, sur les sept premiers mois de 2026, 16 849 personnes à bord de 258 embarcations qui ont tenté de traverser la Manche de la France vers le Royaume-Uni et *"2 231 personnes ont été secourues"*. Elle précise notamment que *"face à ces risques, le dispositif de secours en mer s'adapte en permanence"*, citant quatre opérations menées ces derniers mois concernant respectivement 115, 113 et 173 migrants. Une telle surcharge d'embarcations expose aussi les exilés à des risques supplémentaires. Plus les embarcations sont grandes, plus l'attroupement dans l'eau est conséquent et les risques réels. *"Autant de monde qui tente de monter en même temps dans une embarcation déjà dans l'eau, cela n'a rien à voir. On est sur des modes d'embarquements plus complexes. Et des potentiels accidents plus mortels peuvent arriver"*, commente la coordinatrice d'Utopia 56.

Dans ce cas précis, *"une véritable marée humaine s'est précipitée vers l'embarcation pneumatique d'environ 15 mètres"*. Face à la surcharge, plusieurs personnes ont été éjectées du bateau et une trentaine d'entre elles se sont alors retrouvées dans l'eau", ajoute les sauveteurs.

"Avec la marée montante, une partie du groupe se retrouve rapidement isolée. Gendarmes et sapeurs-pompiers interviennent pour mettre ces personnes en sécurité. La coordination de l'ensemble des moyens engagés a permis d'éviter un drame lors de cette phase particulièrement dangereuse. Le mouvement de masse au moment de l'embarquement représente en effet un risque majeur, d'autant que de nombreuses personnes présentes ne savent pas nager" Une trentaine de personnes ont été secourues de la marée ce jour-là.

Selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur britannique, ce dernier incident démontre *"les tactiques imprudentes et dangereuses employées par les bandes criminelles qui continuent de mettre des vies en danger en entassant un nombre toujours plus grand de personnes sur des navires inadaptés"*.

Dans le même temps, des centaines d'autres migrants ont atteint le Royaume-Uni à bord de plus petites embarcations. Rien que le dimanche 9 août 2026, 423 personnes

ont traversé la Manche. Ces récentes arrivées portent à environ 15 500 le nombre de personnes ayant rejoint clandestinement la Grande-Bretagne par la mer depuis le 1er janvier, selon les chiffres officiels des autorités britanniques. Un nombre en baisse de plus de 40% par rapport à la même période en 2025.

ROYAUME-UNI – FRANCE

Près de 100 mineurs détenus à tort dans le cadre de l'accord franco-britannique "one in one out"

Du 15 août 2025 au 1er mai 2026, 94 migrants ont été identifiés à tort comme étant des adultes et placés en détention dans le cadre de l'accord franco-britannique "one in one out", alors qu'ils étaient en réalité mineurs.

C'est ce que révèle une lettre adressée le 13 août à la ministre d'État à la Sécurité des frontières et à l'Asile, par la présidente par intérim des comités de surveillance indépendants (IMB), chargés de contrôler les prisons et les centres de rétention.

D'après ce document et les données fournies par le Home Office à l'IMB, sur 304 cas de litiges concernant l'âge des migrants détenus au cours de ces neuf mois, 94 (soit 31%) ont finalement été reconnus comme étant mineurs. L'accord "one in, one out" "place en détention des personnes très vulnérables et nouvellement arrivées, notamment des enfants et des victimes d'abus". Les mineurs sont en effet censés être exclus de ce dispositif, qui prévoit depuis août 2025 le renvoi en France de migrants arrivés à bord de "small-boats" au Royaume-Uni, en échange de l'accueil par ce pays d'exilés se trouvant sur le sol français. Le gouvernement britannique limite en outre la détention des mineurs non accompagnés à 24 heures.

"L'IMB s'inquiète donc de l'inefficacité des mécanismes de protection des enfants et estime qu'il faudrait prendre davantage de mesures pour garantir que les personnes dont l'âge fait l'objet d'un litige ne soient pas placées en détention dès le départ", considère la présidente de l'organisation. Toutefois, dans sa lettre, l'IMB remarque "qu'une fois qu'un litige relatif à l'âge est engagé, les personnes concernées se voient rapidement attribuer un hébergement individuel, à l'écart de la population carcérale générale, et qu'une fois reconnues comme mineures, elles sont remises à la charge des services sociaux."

En réaction, un porte-parole du Home Office a assuré que *"des évaluations rigoureuses de l'âge sont essentielles pour préserver l'intégrité de nos frontières, garantir que les migrants bénéficient d'une protection adéquate et aient accès aux services."* Avant d'ajouter : *"Nous continuerons à renforcer et à moderniser ce processus, notamment grâce au déploiement, dès l'année prochaine, d'une technologie d'intelligence artificielle de pointe pour faciliter l'évaluation de l'âge"*.

Dans son courrier, l'IMB dénonce également la longueur des délais pris par les autorités pour mener les évaluations de minorité des étrangers détenus en vue de leur renvoi en France. *"Dans deux cas examinés par le Conseil de Heathrow, il a fallu 40 jours, voire plus, entre l'arrivée au centre de rétention pour immigrants (IRC) et l'évaluation de l'âge"*. *"Trop souvent, les enfants réfugiés sont traités comme des adultes et placés dans des situations dangereuses, exposés à des risques d'abus et de négligence, et confrontés à des risques importants en matière de protection"*, a de son côté réagi le directeur exécutif des affaires extérieures au Refugee Council. Face à ces chiffres, le Refugee Council appelle en outre *"le gouvernement britannique à donner la priorité aux évaluations professionnelles menées par des travailleurs sociaux qualifiés, ce qui s'est avéré être le moyen le plus précis*

de déterminer l'âge et, par conséquent, d'éviter ces risques."

D'après les observations de l'IMB, certains exilés placés en détention dans le cadre de l'accord attendent leur expulsion vers la France depuis plus de six mois, alors qu'ils n'étaient censés être détenus que pendant 28 jours au maximum, et ce "*dans des cas exceptionnels*" uniquement. Des migrants sont sur le point d'être renvoyés en France alors qu'ils souffrent de tuberculose ou nécessitent un traitement hospitalier. L'IMB cite aussi certains étrangers qui risquent d'être expulsés après avoir été séparés de leur famille, avec laquelle ils étaient arrivés, ce qui a un "*impact particulièrement néfaste*" pour les exilés concernés.

Ce n'est pas la première fois qu'un organisme pointe du doigt les conditions de détention et les abus subis par des exilés détenus dans le cadre de l'accord franco-britannique. Depuis sa signature, le traité est notamment contesté par de nombreuses associations, qui dénoncent "*un marchandage cynique de vies humaines*".

En février, l'ONU a elle-même appelé les deux pays à mettre fin à l'accord, avertissant qu'il pourrait y avoir de "*graves violations du droit international des droits de l'Homme*". L'organisation avait mentionné le cas d'un Érythréen, "*contraint de rester pieds nus lors de son arrestation, la tête recouverte d'une cagoule et plaqué au sol, les bottes des gardes appuyées sur sa nuque*". Interrogé, le Home Office s'était défendu de toute dérive.

Autre exemple : début janvier 2026, 85 migrants placés en centre de rétention au Royaume-Uni en vue de leur renvoi en France affirmaient avoir subi des traitements dégradants de la part des autorités britanniques. Les exilés, originaires du Soudan, d'Afghanistan et d'Iran notamment, dénonçaient un accès limité à des soins médicaux, le refus d'accès à un avocat et des préjudices psychologiques, notamment dans le centre d'Harmondsworth, en périphérie de Londres.

Selon les dernières données officielles, entre le 4 août 2025 et le 30 juin 2026, 1 087 personnes ont été renvoyées en France dans le cadre de l'accord franco-britannique. Dans l'autre sens, ce sont 1 117 personnes qui ont été transférées de la France vers le Royaume-Uni. Un chiffre qui représente seulement 4% des arrivées de migrants en small boat.

Le traité ne décourage pas les migrants. "*Peu importe, je vais quand même continuer mon chemin. Je suis venu d'Afrique, j'ai traversé le désert, la mer Méditerranée... J'ai fait trop de route pour arrêter maintenant et avoir peur d'un accord*", témoignait un Soudanais de 18 ans.

Accord "one in one out" : près de 50 migrants renvoyés en France sont retournés au Royaume-Uni

Près de 50 exilés renvoyés en France via le dispositif "one in one out" sont retournés en Angleterre de manière illégale. Ce nombre concerne uniquement les retours identifiés par le Home Office. Il est possible que d'autres migrants soient retournés au Royaume-Uni après une première expulsion mais n'aient jamais été repérés.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a déclaré que tous les migrants qui souhaitaient retourner au Royaume-Uni après avoir été expulsés en vertu de l'accord franco-britannique perdaient leur "*temps et leur argent*" et qu'ils "*seraient expulsés une nouvelle fois*".

Selon les dernières données officielles, entre le 4 août 2025 et le 30 juin 2026, 1 087 personnes ont été renvoyées en France dans le cadre de l'accord. Dans l'autre sens, ce sont 1 117 personnes qui ont été transférées de la France vers le Royaume-Uni. Un chiffre qui représente seulement 4% des arrivées de migrants en small boat.

Les autorités ont plusieurs fois précisé que le but de l'accord n'était pas de stopper toutes les traversées mais de dissuader les traversées de la Manche. Depuis le début de l'année 2026, 14 633 migrants sont arrivés au Royaume-Uni par small boat, un chiffre en baisse de 44% par rapport aux 25 436 arrivées recensées sur la même période l'année dernière.

Le 4 août 2026, la justice britannique a ordonné le retour d'un exilé expulsé vers la France. Le juge de la Haute-Cour de justice britannique a estimé qu'il y avait "*suffisamment d'éléments*" pour considérer que ce Soudanais expulsé en France en août 2025 avait été victime de traite d'êtres humains. Il a donc ordonné son retour au Royaume-Uni, où il pourra voir sa demande d'asile réexaminée.

Selon Médiapart, cette décision inédite devrait faire jurisprudence et permettre à d'autres personnes de contester des expulsions menées par le Royaume-Uni dans le cadre de l'accord "one in one out".

VATICAN

Journée mondiale des migrants: reconnaître l'enfant avant le migrant

la 112e journée, qui sera célébrée le 27 septembre 2026, le Pape invite à tourner l'attention vers les *«mineurs directement touchés par l'expérience de la migration et de l'exil»*. Il appelle à regarder ces jeunes poussés à l'exil, mais aussi à s'interroger sur la *«sollicitude à leur égard»* et sur *«la promesse du Seigneur»* selon laquelle *«quiconque accueille en mon nom un enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille»* (Mc 9, 37).

Au sein des flux migratoires mondiaux, les mineurs sont les plus vulnérables rappelle-t-il. *«Chaque année, des millions d'enfants et d'adolescents sont contraints de quitter leur terre en raison des guerres, de la pauvreté, des violences, des catastrophes environnementales et d'autres tragédies; et malheureusement, leur nombre ne cesse d'augmenter»*. Dans cette tragédie, dont les souffrances engendrées dépassent le simple fait de se déplacer, il distingue des responsabilités partagées à plusieurs échelles, aussi bien économiques, politiques et militaires. Les mineurs sur la route de l'exil sont témoins de violences, vivent l'angoisse de l'isolement ou encore la séparation de leurs parents à la suite de rapatriements.

À ce scénario déjà dramatique s'ajoutent d'autres tragédies: *«les morts sur les routes migratoires, la traite et l'exploitation, le recrutement de mineurs pour les conflits armés, la violence sexuelle, les mariages forcés et les atrocités subies ou observées au cours du voyage»*.

Et pourtant, *«au milieu de tant de ténèbres, la lumière de la solidarité ne manque pas»*. Il invite à penser aux personnes, familles, institutions civiles et communautés ecclésiales qui choisissent de ne pas détourner le regard et d'accueillir, souvent bénévolement, ces mineurs dans le besoin. *«Par leur engagement, ils témoignent que l'amour peut vaincre l'indifférence»*.

Il invite à méditer sur l'extrait de l'évangile selon Saint Mathieu choisi pour cette 112e journée: *«Celui qui accueille un enfant comme celui-ci en mon nom, il m'accueille,*

moi» (Mt 18, 5). L'Évangile défie toute logique basée sur des chiffres ou des calculs, en soulignant que : ne pas accueillir ne serait-ce qu'un seul de ces enfants reviendrait à tourner le dos à Jésus. Car *«chaque enfant, chaque être humain possède une dignité infinie»*, rappelle le Pape. *«Il est à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 26), il est la présence du Seigneur»*.

«Face à chaque mineur migrant, nous sommes appelés à accomplir un acte d'humanité et de foi : c'est en effet dans l'enfant que nous pouvons accueillir et rencontrer le Seigneur. «Pour ce faire, il exhorte à agir à deux niveaux: aussi bien «dans les pays d'origine pour éliminer les causes éventuelles qui les poussent à fuir», qu'en «offrant protection et accueil dans les pays de transit et d'arrivée». «Nous ne pouvons rester indifférents, ni nous habituer à tant de souffrances» martèle le Pape.

Le message de cette journée invite ainsi à *«reconnaître l'enfant dans sa dignité, avant même sa condition de “migrant”»* et *«à protéger ses droits fondamentaux: à la vie, à l'éducation, à un niveau de vie qui lui permette de grandir et de s'épanouir pleinement sur les plans physique, mental, spirituel, moral et social»*.

Un appel à la responsabilité *«pour écouter attentivement l'histoire, les craintes et les rêves de chacun d'eux»*. Faire *«de l'accueil non plus un concept abstrait, mais une pratique pastorale durable»*. *«Nous ne pouvons pas nous contenter de déléguer cette tâche à des institutions ou à des associations dotées d'un charisme spécifique»*. *«Il faut encourager les communautés chrétiennes à intégrer et à valoriser les réfugiés et les migrants en tant que membres à part entière de la famille ecclésiale, en favorisant de nouveaux parcours éducatifs et spirituels, y compris personnalisés, qui dépassent la logique du simple assistantat»*.

Ces enfants doivent être accueillis *«dans l'horizon des différentes religions»*, car *«la vulnérabilité des plus petits ne connaît pas de frontières confessionnelles»* et unit au contraire dans *«une responsabilité humanitaire et spirituelle commune»*. Les communautés de foi *«sont appelées à créer des espaces où chaque fille et chaque garçon soient respectés et valorisés dans leur identité culturelle respective, afin de prévenir le risque de radicalisation par des groupes extrémistes»*.

Les institutions publiques et privées sont tenues de placer au centre leurs préoccupations la protection et la dignité de chaque enfant et adolescent, ce qui implique l'adoption d'outils juridiques de protection efficaces, *«en favorisant le regroupement familial et en évitant les traumatismes liés à la séparation»*. Le Pape appelle à un changement urgent de perspective en déplaçant le centre du débat de la simple gestion des flux migratoires vers *«une réponse coordonnée, solidaire et efficace est indispensable, capable de garantir la protection, l'accueil et de réelles opportunités d'intégration à ceux qui émigrent»*.

Le Pape s'est adressé aux parlementaires réunis au Congrès des députés, lieu éminent de la vie institutionnelle, juridique et démocratique du pays. Dans un dense discours de dix ...

Le Pape conclut enfin son message en confiant les mineurs migrants et réfugiés à la protection maternelle de la Très Sainte Vierge Marie *«qui, avec saint Joseph et Jésus, alors encore enfant, a connu la férocité de la violence d'Hérode et le drame de l'exil en Égypte»* (cf. Mt 2, 13-15).

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2026-08/journee-mondiale-migrants-refugies-pape-27-septembre.html>

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE

Plus de 250 migrants rapatriés depuis le Niger et la Libye via des "retours volontaires"

bord de deux vols charters organisés par l'OIM, 254 migrants ont été rapatriés en Côte d'Ivoire les 11 et 13 août 2026. Ils étaient coincés au Niger et en Libye. A leur arrivée à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, ils ont été accueillis par le ministre délégué auprès du ministère des Affaires étrangères, la Direction générale des Ivoiriens de l'extérieur (DGIE) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM. *"Les Ivoiriens où qu'ils se trouvent doivent être secourus"*, a déclaré le ministre.

Depuis le début de l'année, plusieurs opérations de "retour volontaire" vers la Côte d'Ivoire ont eu lieu. En mars 2026, 150 personnes – 134 hommes, 13 femmes et 3 enfants – ont été rapatriées du Niger. Le 25 février 2026, 145 personnes ont été rapatriées de Tunisie. Et le 9 février 2026, c'est un autre vol venu du Niger qui avait ramené 149 Ivoiriens dans leur pays.

Une fois rapatriés, les migrants reçoivent une assistance immédiate pour regagner leurs familles, suivie d'un programme de suivi et de réinsertion pouvant s'étendre jusqu'à 18 mois. Ensuite, débute la délicate question de la réinsertion. Une étape qui peut s'avérer difficile car certains sont rejetés par leur famille, et d'autres supportent mal l'échec de leur exil.

Reine a vécu cette mauvaise expérience. Après 8 ans passés en Tunisie, cette Ivoirienne, mère de trois enfants, n'a reçu que le mépris de sa famille à son retour : *"Ça n'a pas été facile. J'ai été rejetée, je n'ai pas eu l'accueil que j'aurais voulu avoir..."*.

"Ce n'est pas un cas isolé", rappelait la cheffe de projet à AVSI en Côte d'Ivoire. *"Il y a encore beaucoup de préjugés autour de l'échec de la migration". "La migration est vue comme un investissement de la part de la famille, de la communauté [beaucoup de familles pauvres contribuent à payer les passeurs pour le voyage]. Donc leur retour au pays, sans résultats, notamment financiers, peut être mal perçu"*.

De manière générale, *"les Ivoiriens qui rentrent au pays sont dans un état psychique très compliqué. Beaucoup ont subi des sévices, ont été victimes de traite, ont été réduits en esclavage"*, détaillait, en mars 2025, le chargé du programme réintégration de l'agence onusienne à Abidjan. *"Certains ont été vendus, ils sont passés de mains en mains. Ils ne vont pas bien du tout. C'est pour ça que dès leur retour en Côte d'Ivoire, nous faisons intervenir le 'programme de santé mentale' pour les prendre en charge, au moins sur le court-terme"*.

GUINEE

Visa pour la France: en Guinée, des étudiants disent devoir trouver un hébergeant du même sexe

Admis à la Sorbonne, université parisienne, un étudiant guinéen, qui affirme avoir vu sa demande de rendez-vous pour un visa bloquée à deux reprises. En cause, selon

lui : son attestation d'hébergement à Paris, établie par sa sœur. « *Campus France Guinée m'a dit que mon attestation d'hébergement n'était pas valable parce que c'est ma sœur qui me l'a faite. Donc, on me demande de chercher une attestation d'une personne du même sexe que moi.* » Il assure être loin d'être le seul dans cette situation. « *On est beaucoup. Au début, il y avait des amis qui n'ont pas eu ce problème, mais récemment, depuis fin juillet-début août, on nous bloque.* » Plusieurs étudiantes interrogées témoignent en effet avoir rencontré le même problème et cherchent toujours à obtenir un rendez-vous pour leur demande de visa. Sollicité, Campus France Guinée n'a pas souhaité répondre.

Une pétition dénonçant cette pratique a été lancée et a déjà recueilli 388 signatures. Lucien, l'un de ses initiateurs, affirme n'avoir retrouvé aucune exigence similaire dans d'autres pays de la région. « *C'est vraiment la première fois. On a échangé avec des étudiants qui sont passés par Campus France Côte d'Ivoire, Sénégal : cette règle n'existe nulle part, en fait. Et c'est aujourd'hui pour nous discriminatoire et surtout cela installe les étudiants et étudiantes dans la précarité à l'approche de la rentrée. Il y a aussi un délai raisonnable à observer dans le cadre de la demande de visa auprès du consulat.* »

En France, les initiateurs de la pétition comptent également saisir le Défenseur des droits dans les prochains jours.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260821-visa-pour-la-france-en-guin%C3%A9-des-%C3%A9tudiants-disent-devoir-trouver-un-h%C3%A9bergeant-du-m%C3%AAm-sex>

LIBERIA

Le Liberia annonce recevoir 1200 personnes expulsées des États-Unis d'ici un an

« *Le Libéria a l'intention d'accepter jusqu'à 1 200 personnes qui seront transférées depuis les États-Unis d'ici un an* », a écrit le gouvernement. Les 20 premiers expulsés doivent arriver jeudi 20 août 2026 au Liberia. Ils seront « *libres de quitter le pays lorsqu'ils le désireront* » ou de demander l'asile. Washington n'a pas réagi dans l'immédiat.

Le gouvernement Trump souhaite envoyer un immigré salvadorien devenu symbole de la politique d'expulsions américaine, expulsé par erreur vers le Salvador, puis ramené aux États-Unis.

Depuis son retour à la Maison Blanche l'an dernier, Donald Trump a élargi le nombre de personnes susceptibles d'être expulsées, ciblant notamment celles qui bénéficiaient de protections juridiques leur permettant, sous les administrations précédentes, de vivre et de travailler aux États-Unis en raison de risques de persécutions dans leurs pays d'origine. Le gouvernement américain soutient que, bien qu'il ne puisse renvoyer ces personnes dans leurs pays de provenance, rien ne lui interdit de les envoyer vers des pays tiers.

D'après une enquête, les États-Unis ont proposé des accords se chiffrant en millions de dollars et brandi la menace de restrictions de visas pour inciter des pays tiers, notamment en Afrique, à accepter des personnes expulsées, africaines ou originaires d'autres continents.

Le gouvernement libérien a précisé, dans son communiqué, qu'il n'avait ni demandé ni reçu « *de compensation ou de promesse de récompense* » en échange. « *Le Liberia bénéficiera d'un soutien pour aider à la gestion de ce programme et renforcer son système de migration de façon plus générale* », au titre de ce partenariat à caractère « *entièrement humanitaire* » selon lui.

LIBYE

Onze corps de migrants récupérés à l'est de Tripoli par le Croissant-Rouge

Onze corps d'exilés ont été repêchés lundi 17 et mardi 18 août 2026 par la branche locale du Croissant-Rouge de Tripoli, sur la côte à l'est de la capitale libyenne, après le naufrage de leur embarcation. L'organisation a précisé que les dépouilles avaient été récupérées à Tajoura, à environ 22 km de Tripoli.

D'autres corps devraient encore s'échouer sur le rivage, car le bateau de migrants transportait environ 19 personnes, selon les autorités locales de Tajoura. *"Les opérations de recherche et de récupération se poursuivent en coordination avec les autorités compétentes, dans des conditions de terrain qui exigent des efforts continus et une intervention humanitaire urgente"*.

Les drames et les découvertes de corps de migrants en mer Méditerranée s'enchaînent ces derniers jours. Avec ces onze corps repêchés sur les côtes libyennes en début de semaine, ce sont en tout 32 dépouilles d'exilés qui ont été découvertes en Méditerranée entre vendredi 14 et mardi 18 août.

Des travailleurs migrants victimes d'extorsions par des agents de sécurité

Le racket est devenu une pratique généralisée au sein des services de sécurité à Tripoli, au vu et au su des responsables. Depuis un an, des migrants travailleurs sont soumis à des taxes pouvant atteindre près de 500 dinars libyens, soit environ 70 euros, une somme considérable pour beaucoup d'entre eux. Toutes les raisons sont utilisées pour les arrêter : un permis de séjour expiré, une carte de sécurité sociale non renouvelée.

Pour le directeur du Centre de Benghazi pour les migrants, chercheur spécialisé dans les migrations, il ne s'agit pas de vérifier le statut des résidents ou d'appliquer la loi, mais bien de « cibler tout étranger dans le but de lui extorquer de l'argent ». Entre 60 et 150 personnes seraient ainsi arrêtées chaque jour. Un système devenu bien rodé, qui existe depuis plus d'un an. « Bien entendu, des responsables au ministère de l'Intérieur justifient cela en affirmant que les salaires des agents de sécurité ne sont pas payés régulièrement ». Autre argument avancé par ces responsables : le ministère de l'Intérieur serait très peu subventionné par le gouvernement, alors qu'il doit organiser le séjour de ces migrants ou leur renvoi vers leurs pays d'origine.

Alors que le gouvernement de Tripoli serait parfaitement au courant de ces pratiques, ces agents de sécurité continuent pourtant d'agir aux barrages, en plein jour et en toute impunité. Parfois, l'argent est soutiré à des personnes qui ne travaillent même pas, « mais qui sont simplement à la recherche d'un emploi », regrette le chercheur.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260807-libye-des-associations-d%C3%A9noncent-l-extorsion-de-migrants-travailleurs-par-des-agents-de-s%C3%A9curit%C3%A9-%C3%A0-tripoli>

MAROC

Quinze jours après l'afflux migratoire à Ceuta, la ville marocaine de Fnideq quadrillée par les forces de l'ordre

Les forces de l'ordre quadrillent toute la ville et chaque carrefour de cette cité

balnéaire du Nord du Maroc. La concentration policière est particulièrement impressionnante à la sortie de la ville, sur la route qui mène au poste-frontière du Tarajal, avec Ceuta, cette voie los de l'arrivée de 72 000 jeunes principalement marocains, venus d'un peu partout dans le pays. Le Maroc avait été pointé du doigt pour sa passivité dans le contrôle de ses mouvements migratoires, notamment par la presse espagnole.

Cette fois, au moins cinq camions de police sont postés à ce point stratégique, mais aussi un blindé et sur les contreforts de cette route, des hommes en uniforme sont postés tous les 50 mètres. Des parasols ont même été installés pour ces policiers qui vont passer de longues heures au soleil ces prochains jours.

Les contrôles sont opérés également dans les environs de Fnideq. Dès la ville de Tanger, des barrages filtrants contrôlent les autocars et les grands taxis en particulier, à la recherche des jeunes "*harragas*", candidats au départ. Entre Tanger et Fnideq, notamment sur les hauteurs boisées de la ville-frontière, au niveau de la forêt de Belyounech, il y avait un nombre incalculable de véhicules des forces de sécurité, que ce soit la gendarmerie royale, la police ou ce qu'on appelle ici "*les forces auxiliaires*", des forces de gestion de foule, habituées à l'usage de la force, et des agents en civil.

Dans cette station balnéaire, l'activité touristique, en pleine période estivale, n'a pas perdu de sa vigueur. Mais personne ne peut ignorer l'énorme dispositif sécuritaire dans les rues de la ville depuis quelques jours : "*Ça a vraiment changé. Parce qu'avant, quand on venait chaque année, il n'y avait pas autant de police comme ça, ni autant de services de sécurité. Cette année, il y a beaucoup plus de police.*"

Malgré les apparences, les habitants restent profondément marqués par le drame d'il y a 15 jours. Cet enseignant a vu un corps recraché par la mer s'échouer sur la plage. "*J'ai vu un cadavre malheureusement, ça fait mal ! Je suis tellement choqué, j'en ai presque les larmes aux yeux*". Cette mère de famille a eu peur pour son fils, qui est parti à Ceuta sans la prévenir. "*Ils sont jeunes, et dans un sens je les comprends. Je ne suis pas parvenue à trouver un logement digne, ni une vie digne. C'est pour ça que nos enfants partent là-bas, parce qu'on leur a menti sur la vie, on leur a menti sur l'avenir.*" Un maroco-espagnol de 17 ans, a vu partir treize de ses amis, qui se trouvent toujours à Ceuta depuis deux semaines : "*Tous mes amis sont à Ceuta. Todos, todos...*". "*Maintenant, je suis seul dans mon quartier. Ils étaient comme la famille pour moi, et maintenant les rues sont vides.*"

Certes, cette présence policière n'est pas inhabituelle dans cette région du Maroc, mais cette fois elle est particulièrement importante. Dans ces conditions, il y a peu de chance qu'un nouveau franchissement collectif puisse aboutir, malgré les appels qui circulent sur les réseaux sociaux indiquant la date du 15 août 2026.

Pour Ceuta, le Maroc annonce un renforcement du maillage sécuritaire après de nouveaux appels à envahir Ceuta

Le ministère de l'Intérieur marocain prévient : toute personne cherchant à prendre part à ces rassemblements sera empêchée, voire arrêtée, et des procédures judiciaires pourront être engagées. Par ailleurs, l'Intérieur a annoncé une vague d'arrestations contre un groupe de personnes soupçonnées d'être les auteurs de messages diffusés sur les réseaux sociaux incitant à se rendre à Ceuta, sans donner davantage de détails sur les profils concernés.

MAURICE (ILE)

Face aux difficultés économiques, de plus en plus de jeunes cherchent à émigrer

En dix ans, la proportion des jeunes Mauriciens envisageant l'émigration a presque triplé, selon l'Afrobarometer Flagship Report 2026, préparé par l'institut de sondage StraConsult. On atteint désormais les 76 %. En 2016, ils n'étaient que 26 %.

Trois facteurs expliquent cette évolution : le coût de la vie, la hausse des prix de l'immobilier et le sentiment d'un déni de la méritocratie. « *Le népotisme et le clientélisme sont réels à Maurice. Pour vivre dignement et être reconnu à sa juste valeur sur son mérite, le marché local s'est verrouillé. Face à ce triple mur, l'exil est une nécessité sociale chez les jeunes* », déplore une sociologue.

Cette analyse rejoint le sentiment exprimé par les représentants de la jeunesse, confrontés notamment aux difficultés d'accès à l'emploi et à des salaires jugés insuffisants. « *Quand trois jeunes Mauriciens sur quatre ont déjà envisagé de quitter le pays, ce n'est pas juste un problème de jeunesse. C'est le signe d'un modèle socio-économique qui ne fonctionne pas* », estime un étudiant, membre du forum national des collèves.

Le Canada et l'Australie attirent notamment les jeunes Mauriciens, qui comparent les opportunités offertes ici et ailleurs. « *La diaspora mauricienne est immense, surtout au Canada. Il y a simplement l'envie de voir le monde, de vivre autre chose. Ce n'est pas qu'ils n'aiment pas leur pays, c'est un calcul* », explique la vice-présidente du Conseil national des étudiants.

Avec 76 % des jeunes qui ont déjà pensé à partir, l'émigration s'impose désormais comme une réalité à prendre en compte dans le débat sur l'avenir de la jeunesse mauricienne.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260812-maurice-face-aux-difficult%C3%A9s-%C3%A9conomiques-de-plus-en-plus-de-jeunes-cherchent-%C3%A0-%C3%A9migrer>

MAURITANIE

Une pirogue avec 315 migrants à bord interceptée au large de la Mauritanie

Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 août 2026, une pirogue de 315 personnes a été interceptée au large de la ville de Nouadhibou, en Mauritanie, par les garde-côtes mauritaniens. À bord se trouvaient 191 personnes venues du Sénégal, dont trois femmes et 29 enfants, ainsi que 123 personnes venues de Gambie, dont 40 femmes et 11 enfants. Une personne originaire du Mali se trouvait également à bord. Selon les garde-côtes mauritaniens, la pirogue serait partie de Gambie. Pour l'Union européenne, la Mauritanie intercepte aujourd'hui un grand nombre de pirogues qui quittent les côtes africaines plus au sud dans l'espoir d'atteindre l'archipel espagnol des Canaries.

Asie

RUSSIE

La crainte d'une nouvelle mobilisation militaire pousse les hommes à préparer leur départ

Créé après la première vague d'émigration provoquée par l'invasion russe de l'Ukraine et la mobilisation partielle de 2022, le site Relokatz rassemble des informations pratiques sur les visas, les titres de séjour, la légalisation des documents ou encore le transport des animaux de compagnie. Il propose également des services payants d'accompagnement administratif.

Selon la rédactrice en chef de Relokatz, la fréquentation du site et le nombre de sollicitations ont commencé à augmenter depuis février. « *Entre février et avril, le trafic sur le site et le nombre de requêtes adressées à notre bot IA ont triplé* », explique-t-elle. La plateforme recevait auparavant entre 10 et 20 demandes par jour. Ce chiffre est passé à environ 70 en avril, puis a presque doublé au cours de l'été.

« *Nous recevons désormais environ 120 demandes par jour* », affirme-t-elle. À la peur de la guerre s'ajoutent, selon elle, les restrictions croissantes imposées à l'intérieur du pays. « *Avant, les gens écrivaient pour des raisons bien précises, parce qu'ils étaient réellement touchés de près. Aujourd'hui, c'est un sentiment plus généralisé : il est impossible de vivre en Russie, il faut partir. Et puis, bien sûr, il y a la peur de la mobilisation.* »

Ses chiffres sont déclaratifs et ne permettent donc pas de mesurer l'ensemble des intentions de départ dans le pays. Mais la forte progression des demandes reçues témoigne d'une inquiétude croissante chez une partie de la population.

Les données de Google Trends constituent un autre indicateur, bien qu'indirect, de cette inquiétude. Plusieurs pics de recherches correspondant aux expressions « *comment quitter la Russie* » ont été enregistrés en mars et en juillet 2026.

Leur volume reste cependant nettement inférieur à celui observé en 2022. Le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine, puis l'annonce par Vladimir Poutine d'une mobilisation partielle en septembre de cette même année, avaient alors provoqué une vague de départs sans précédent.

Selon les différentes estimations recensées par le média Deutsche Welle, entre 500 000 et un million de personnes auraient quitté la Russie au cours de l'année 2022. Le service fédéral russe des statistiques, Rosstat, en avait comptabilisé 668 000. Ces statistiques officielles doivent toutefois être interprétées avec prudence : tous les départs recensés ne correspondent pas nécessairement à une émigration définitive.

Moscou n'a officiellement annoncé aucune nouvelle mobilisation militaire. Mais la perspective d'un nouvel appel après les élections législatives de septembre alimente les inquiétudes, notamment parmi les hommes en âge de combattre. « *Les hommes écrivent plus souvent qu'ils doivent partir de toute urgence avant septembre ou octobre, pour éviter d'être mobilisés, si cela devait arriver* ». La plateforme reçoit également des messages d'adolescents de 17 ou 18 ans, qui approchent de l'âge du service militaire. Certains cherchent une université à l'étranger afin de poursuivre leurs études tout en évitant un éventuel ordre de mobilisation. Les demandes proviennent en grande majorité de personnes âgées de moins de 40 ans.

Les requêtes se répartissent à parts presque égales entre les hommes et les femmes, selon l'agence. Mais les femmes contactent souvent Relokatz au nom d'un proche : un fils, un mari, un compagnon ou un frère susceptible d'être appelé au front. « *Elles nous disent : "Il vient de recevoir son avis de mobilisation ou risque d'en recevoir un. Que faire ? Où pouvons-nous partir avec lui ?"* », raconte la rédactrice en chef.

Les destinations les plus demandées ont peu changé depuis la première grande

vague de départs de 2022. L'Arménie, la Géorgie et la Serbie restent privilégiées en raison de leurs conditions d'entrée et d'installation relativement accessibles. L'Arménie peut notamment être rejointe avec un passeport intérieur russe, un avantage important pour ceux qui ne possèdent pas de passeport international. La Géorgie permet aux citoyens russes de séjourner pendant une longue période sans visa.

La Serbie attire car elle offre plusieurs voies d'accès à un titre de séjour, notamment par l'emploi, la création d'une entreprise, les études ou la scolarisation d'un enfant. La présence d'une importante communauté russophone facilite également l'arrivée des nouveaux venus.

La Turquie, très recherchée en 2022, a en revanche perdu de son attractivité en raison des difficultés croissantes pour obtenir ou renouveler certains titres de séjour. Une partie des candidats envisage désormais des destinations plus lointaines, notamment en Amérique latine.

<https://www.rfi.fr/europe/20260820-en-russie-la-crainte-d-une-nouvelle-mobilisation-militaire-pousse-les-hommes-%C3%A0-pr%C3%A9parer-leur-d%C3%A9part>

AMERIQUE

CANADA

Recommandations du Conseil Canadien pour les Réfugiés concernant les niveaux d'immigration pour 2027

Madame la Ministre Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Alors que vous planifiez les niveaux d'immigration pour 2027 et les années suivantes, nous vous encourageons vivement à prendre en compte le contexte mondial des déplacements massifs de populations. Une personne sur 70, soit 1,4 % de la population mondiale totale, est aujourd'hui déplacée de force. La situation mondiale des personnes réfugiées rend le leadership canadien plus crucial que jamais.

C'est également l'occasion de montrer notre pays sous son meilleur jour. L'accueil des personnes réfugiées est au cœur des valeurs canadiennes. Année après année, des milliers de personnes dans chaque province et territoire ont tissé des liens et construit des communautés en parrainant, en réinstallant et en soutenant des personnes réfugiées en quête de sécurité dans la promesse qu'incarne le Canada. Les réfugiés y trouvent un foyer sûr et le Canada gagne de futurs citoyens qui renforcent nos communautés, enrichissent notre culture, créent des emplois et contribuent à notre économie.

<https://ccrweb.ca/fr/lettre-ministre-diab-niveaux-immigration-2026>

HAITI

Un premier groupe d'Haïtiens expulsé des États-Unis depuis la fin du statut de protection temporaire

Un vol charter a été affrété depuis la Louisiane par l'ICE, la police de l'immigration américaine, a atterri à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays. Depuis le mois de septembre, les vols commerciaux en provenance des États-Unis n'atterrissent plus à Port-au-Prince en raison de la violence des gangs dans la capitale haïtienne.

Parmi les personnes expulsées figuraient des titulaires du TPS, ce statut de protection humanitaire dont bénéficiaient plus de 300 000 Haïtiens installés aux États-Unis, et des Haïtiens ayant purgé des peines de prison, a déclaré le directeur général de l'Office national des migrations d'Haïti « *Ce n'est pas l'État haïtien qui demande leur renvoi* », a-t-il déclaré. « *Notre mission est d'accueillir les migrants contraints au retour [...]. Nous les accueillons dans le but de les accompagner jusqu'à leur foyer.* »

Il a par ailleurs indiqué que certains des expulsés n'étaient pas nés en Haïti, bien qu'ils soient d'origine haïtienne. Il a en outre déclaré que plusieurs personnes expulsées prévoyaient de se rendre dans le sud d'Haïti. Un voyage dangereux, car des gangs contrôlent toujours les principaux axes routiers menant à cette région. D'autres se dirigent vers l'ouest d'Haïti, a-t-il déclaré.

Il s'agit du huitième vol d'expulsion depuis le début de l'année, mais c'est le premier depuis que l'administration des USA a mis fin au TPS. Le 5 août 2026, un juge fédéral a levé le dernier obstacle à ces expulsions après le feu vert de la Cour suprême à la révocation du TPS fin juin. Plusieurs des personnes expulsées jeudi 20 août 2026 avaient bénéficié de ce statut avant sa suppression, selon le directeur de l'Office national des migrations d'Haïti.

Ces expulsions se produisent alors qu'Haïti est toujours plongé dans une crise humanitaire et sécuritaire. Un million et demi d'Haïtiens ont été déplacés à cause de la violence des gangs, qui a fait plus de 3 000 morts depuis le début de l'année, selon les chiffres des Nations unies.

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20260821-un-premier-groupe-d-ha%C3%Aftiens-expuls%C3%A9-des-%C3%A9tats-unis-depuis-la-fin-du-statut-de-protection-temporaire>

HONDURAS

Pour les Honduriens, la fin du statut de protection temporaire aux États-Unis est une double peine

Alors que Washington poursuit son offensive contre les migrants, le statut de protection temporaire TPS, qui permet à des ressortissants de certains pays en crise de vivre et de travailler légalement aux États-Unis, prend progressivement fin, notamment avec des annulations de recours judiciaires. Le 12 août, le département américain de la Sécurité intérieure a publié une mise à jour en privant de nombreux pays de ce bénéfice. Parmi eux : la Somalie, le Soudan du Sud, le Népal, la Syrie, le Yémen, l'Afghanistan. En Amérique latine, le Venezuela, Haïti, le Nicaragua et le Honduras.

Depuis samedi 15 août 2026, les articles de la presse locale hondurienne se multiplient, puisque ce sont 72 000 Honduriens qui vivent aux États-Unis sous le statut de protection temporaire (TPS). Que risquent-ils désormais ? Les Honduriens peuvent quitter volontairement les États-Unis ou prendre le risque d'être expulsés par l'ICE, la police de l'immigration. Dans ce cas, ils risquent plusieurs jours, voire des semaines de détention, parfois dans des conditions difficiles ou violentes.

Les départs volontaires des Honduriens sont loin d'être garantis car les 70 000 ressortissants concernés sont installés aux États-Unis depuis 15, 20 voire 27 ans. Certains ont bénéficié du TPS dès 1999 après le passage de l'ouragan Mitch qui avait dévasté le Honduras. Depuis, ils ont construit toutes leurs vies aux États-Unis : ils y travaillent, possèdent une maison, beaucoup ont fondé des familles. Leurs enfants sont parfois nés aux

États-Unis, soit des enfants citoyens américains qui, eux, peuvent rester. C'est donc un déchirement familial s'ils repartent, mais c'est aussi un retour dans un pays natal où les migrants honduriens ne possèdent plus rien.

La capacité du Honduras à absorber des retours massifs est également une difficulté. Cette semaine, le président a assuré que son gouvernement se préparait au retour de ces citoyens et a promis de les réintégrer sur le marché de l'emploi. Mais dans les faits, aucune mesure concrète n'a été annoncée, aucun budget non plus.

Du côté des associations et des ONG, l'inquiétude est grande. Le directeur de Cofadeh, une organisation hondurienne spécialisée dans les questions migratoires. « *Dans les conditions dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui, en tant que pays le plus inégalitaire d'Amérique latine et parmi les six pays les plus inégaux au monde, ces retours seraient catastrophiques. Il n'y a pas de possibilités d'emploi, les services de santé sont déficients, le système éducatif est faible, il est déficient. Donc, le retour au Honduras nécessiterait une réponse globale de la part de l'État. Et à l'heure actuelle, ces conditions n'existent pas. Aucun gouvernement ne s'y est préparé.* »

Autre préoccupation : les « *remesas* », ces aides financières envoyées chaque mois par les Honduriens vivant aux États-Unis à leurs familles restées au pays. Avec ces expulsions, une partie de cet argent pourrait disparaître et ce serait un coup porté à l'économie hondurienne car les « *remesas* » représentent entre 25 % et 30 % du PIB.

La fin du statut de protection temporaire, va entraîner une baisse de ces transferts d'au moins 300 millions de dollars par an selon la Banque centrale du Honduras. Cette baisse va directement toucher les ménages honduriens. Plus de 10 % des familles dépendent quotidiennement de cet argent pour payer leur nourriture, leurs médicaments, leur logement ou encore les frais de scolarité des enfants. Plusieurs économistes de l'université publique appellent donc les autorités à prendre en charge ces familles en urgence.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20260821-pour-les-honduriens-la-fin-du-statut-de-protection-temporaire-aux-%C3%A9tats-unis-est-une-double-peine>

MEXIQUE

Le Mexique porte secours à une embarcation de migrants cubains

Un bateau était parti de la province de Pinar del Rio, à l'ouest de La Havane, le 11 août 2026, selon des médias cubains et américains. On ignorait depuis où il se trouvait. Un homme vivant au Mexique et dont les enfants voyageaient à bord du bateau avec leur mère a déclaré lundi 17 août que l'embarcation disposait de peu de carburant.

Une source au sein de la Marine mexicaine a indiqué jeudi 20 août que l'embarcation avait été retrouvée près de la péninsule du Yucatan, géographiquement proche de Cuba. Elle a évoqué 15 migrants à bord (dont quatre mineurs) et non 19 comme mentionné par la presse.

Depuis des décennies, des Cubains cherchent à quitter l'île communiste à bord d'embarcations de fortune pour gagner les États-Unis ou le Mexique, s'exposant au risque de faire naufrage ou d'être repoussés par les garde-côtes.

Les conditions de vie de la population de Cuba, déjà difficiles, se sont encore détériorées après le blocus sur l'approvisionnement en carburant imposé en janvier par Washington, qui a aggravé la crise énergétique. Les 9,4 millions d'habitants de l'île font face à des coupures de courant longues et répétées, mais également à une pénurie d'eau potable,

de nourriture et de médicaments.

<https://www.ouest-france.fr/monde/mexique/le-mexique-porte-secours-a-une-embarcation-de-migrants-cubains-ea4d4692-9cd7-11f1-bac9-b701f4b3457c>

INTERNATIONAL

MANIFESTE POUR LA LIBERTE DE CIRCULATION, ISSU DU “VILLAGE MIGRATION” A COTONOU (BENIN)

Du 3 au 9 août 2026, plusieurs membres du réseau Migreurop se sont rassemblés avec plus de 70 organisations au sein du “Village Migration” à Cotonou (Bénin), dans le cadre du Forum Social Mondial 2026.

Celles et ceux d’entre nous qui parlent à partir de leur expérience vécue sont des survivants de déserts mortels, de prisons, de centres de détention, de vols d’expulsion, de refoulements, d’agressions racistes, d’enlèvements en mer, d’esclavage, de viols et d’autres formes de traitements inhumains. Nous parlons en tant que personnes dont les corps ont servi à ériger des frontières, dont la souffrance a été transformée en politiques déshumanisantes qui organisent l’exclusion, et dont les morts ont été réduites à des statistiques pour justifier la nécessité d’une « gestion migratoire ».

Partout dans le monde, la rhétorique de l’invasion a été réactivée pour démanteler la protection des réfugiés, légitimer les expulsions massives et transformer les communautés de migrants en ennemis électoraux. Les migrants sont exploités à des fins politiques et soumis à un système fondé sur le racisme, la peur et les punitions collectives.

Les routes de l’esclavage sont réactivées aujourd’hui à travers des processus de dépossession et de marchandisation de la vie humaine qui poussent une jeunesse désespérée vers des voies maritimes extrêmement périlleuses et transforment les océans en cimetières.

Parmi d’autres acteurs, l’Union européenne est à l’avant-garde de ces politiques. Depuis le début des années 2000, elle a délocalisé ses frontières en Afrique, en finançant des gouvernements, des garde-côtes, des milices, des systèmes de détention et des structures de surveillance pour empêcher les personnes d’atteindre le territoire européen. Des accords ont été conclus avec la Tunisie, la Libye, le Maroc, l’Algérie, le Niger, la Mauritanie, le Sénégal et d’autres États, transformant des territoires africains en prisons et en cimetières pour les personnes que l’Europe juge indésirables. Les gouvernements européens paient d’autres pays pour commettre, au-delà des frontières de l’Europe, des actes qui entraîneraient des conséquences juridiques et politiques s’ils étaient commis en Europe. Le dispositif sécuritaire européen ne se limite pas aux frontières géographiques de l’Europe, mais s’est étendu jusqu’au cœur de l’Afrique, au Sénégal, en Mauritanie, au Ghana, au Niger, au Nigeria, au Togo, et ailleurs.

Les États-Unis d’Amérique et l’Union européenne mènent une guerre externalisée contre la mobilité humaine. Frontex est devenu le bras opérationnel de cette guerre menée par l’Europe et une bureaucratie armée qui organise la disparition. Les accords de coopération militaire entre les États-Unis et les pays de l’Amérique centrale ont eu des conséquences meurtrières, et la politique de “Prévention par le découragement” mise en

place par les États-Unis depuis les années 1990 a repoussé intentionnellement les routes migratoires loin des villes frontalières vers des espaces éloignés et dangereux du désert de Sonora.

Les accords de coopération militaire entre les États-Unis et les pays de l'Amérique centrale ont eu des conséquences meurtrières, et la politique de "Prévention par le découragement" mise en place par les États-Unis depuis les années 1990 a repoussé intentionnellement les routes migratoires loin des villes frontalières vers des espaces éloignés et dangereux du désert de Sonora.

En propageant la haine anti-migrants, les États et d'autres acteurs capitalistes, tels que les milliardaires, les empires médiatiques et certaines plateformes numériques, s'appuient sur des théories du complot racistes et alimentent les mouvements d'extrême droite. Les systèmes violents que nous subissons ne se construisent pas tout seuls : ils sont conçus, financés, dirigés, amplifiés, défendus et normalisés par ceux et celles qui détiennent le pouvoir politique, économique et technologique.

Nous exigeons la fin des accords d'externalisation des migrations, la fermeture des centres de détention et des prétendus centres de « retour », un accès effectif au droit d'asile. Les États doivent respecter les engagements qu'ils ont pris en signant des conventions internationales. Nous défendons la liberté de circulation. La liberté de circulation n'est pas seulement un droit fondamental. Elle permet de tisser des liens entre les pays et les peuples, et de montrer toute la richesse économique, sociale, culturelle de la migration. Dans une perspective féministe, elle garantit aux femmes et aux minorités de genre la possibilité de se déplacer pour chercher la sécurité ou s'émanciper. Dans une perspective panafricaniste, elle garantit l'unité africaine et renforce nos sociétés et l'autonomisation du continent.

Notre migration forcée n'est pas votre invasion. Nous ne sommes pas coupables de vouloir survivre ; ce sont vos États et leurs dirigeants qui sont coupables de crimes contre l'humanité. Les êtres humains ne sont pas vos monnaies d'échange, vos armes électorales ou vos marchandises.

Nos corps ne sont pas les frontières de l'Europe.

Nos vies ne sont pas la monnaie de l'Afrique.

Notre existence n'est pas l'ennemie de l'Amérique.

Nous ne laisserons plus le monde construire ses frontières sur nos tombes.

Manifeste rédigé et initié par des survivants. Soutenu par les organisations, mouvements et collectifs - https://migreurop.org/article3611.html?lang_article=fr